



Oxfam Exigences minimales pour les programmes WASH

3e version, mars 2013



OXFAM

TABLE DES MATIÈRES

Abréviations	3
Introduction	4
Notes aux utilisateurs des exigences minimales WASH	6
A1 Méthode de travail pour les équipes WASH	10
A2 Coordination	14
A3 Collaborer avec les communautés	16
B1 Données sanitaires	17
B2 Eau	18
B3 Élimination des excréments	23
B4 Gestion des déchets solides	27
B5 Lavage des mains	29
B6 Kits d'hygiène	30
B7 Information, éducation et communication (IEC)	31
B8 Abris	32
B9 Camps et campements informels	34
B10 Normes de construction	35
B11 Lutte contre le choléra et les autres épidémies de maladies diarrhéiques	36
B12 WASH dans les situations de sécheresse	37
B13 Malaria, dengue et lutte antivectorielle	40
B14 Autres programmes de santé publique	43
B15 Ce que nous ne faisons PAS	44
C1 Évaluations	45
C2 L'établissement de rapport sur les interventions du programme	46
C3 Vulnérabilité	47
C4 Intégration	48
C5 Réduction des risques de catastrophes	50
C6 Responsabilisation	51
C7 Santé et sécurité	52
C8 Retrait d'un programme WASH	53
C9 Suivi, évaluation et apprentissage	54
C10 Plan d'urgence et gestion à distance	55
C11 Programmation à distance	56
Références hors Oxfam	57

ABRÉVIATIONS

EFSVL	Sécurité alimentaire d'urgence et moyens de subsistance des plus vulnérables
F&M	Fonctionnement et maintenance
GCRH	Gestion communautaire des ressources hydriques
GCS	Groupe consultatif stratégique
IO	Intermon Oxfam
IRS	Pulvérisation d'insecticide à effet rémanent à l'intérieur des habitations
l/p/j	Litres par personne par jour
MIILD	Moustiquaire imprégnée d'insecticides à longue durée
OI	Oxfam International
RGSU	Réseau des gestionnaires de situations d'urgence
RRC	Réduction des risques de catastrophe
S&E	Suivi et évaluation
SP	Santé publique
uTN	unité de turbidité néphélométrique
WASH	Eau, assainissement et hygiène

INTRODUCTION : EXIGENCES MINIMALES POUR LES PROGRAMMES WASH EN BREF

Exigences minimales des programmes WASH est le guide essentiel d'Oxfam pour le personnel et les partenaires WASH. Il décrit les processus et les normes que les programmes WASH d'Oxfam devraient suivre si l'on veut qu'ils soient efficaces, cohérents et qu'ils traitent les communautés affectées avec respect.

Tous les membres du personnel du programme WASH devraient comprendre et suivre ces exigences minimales. Toutefois, il est reconnu que lors de situations d'urgence, il est préférable de commencer à travailler avec les fondamentaux immédiatement et de construire un programme complet, de qualité les jours et semaines suivants. En conséquence, pour certains programmes, les exigences individuelles sont inappropriées ou incohérentes, les membres du personnel devraient alors être en mesure de justifier pourquoi la personne en question a agi différemment, ou comment les exigences minimales ont été respectées à terme.

Les exigences minimales WASH ont comme objectif de soutenir et de clarifier les activités d'Oxfam et d'expliquer comment bien les mener. Elles complètent mais ne substituent pas les normes externes telles que SPHERE et le « Guide suffisamment bon ».

WASH est un terme utilisé par l'Unicef et le secteur eau et assainissement pour souligner l'importance d'intégrer la promotion de l'hygiène aux interventions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Du point de vue d'Oxfam, WASH comprend : **l'eau** (l'approvisionnement en eau propre pour la consommation humaine et les besoins domestiques), **l'assainissement** (l'évacuation des excréments, la gestion des déchets solides, le drainage, la lutte antivectorielle) et **l'hygiène** (la mobilisation et la participation communautaire, l'information, l'éducation et la communication, ainsi que le suivi des données sanitaires¹ et les distributions d'articles non alimentaires).

WASH englobe le langage existant d'Oxfam de « l'ingénierie de santé publique » et de la « promotion de santé publique ». Par souci d'exhaustivité, les exigences minimales en termes **d'abris** font aussi partie des exigences minimales WASH, puisque ce sont les équipes WASH qui mettent en place les activités relatives aux abris.

Les exigences minimales WASH comprennent trois parties :

A explique les responsabilités individuelles du personnel du programme WASH, et la façon dont les équipes WASH devraient travailler en étroite collaboration avec les partenaires et communautés, ainsi qu'avec d'autres programmes et agences.

B décrit les exigences minimales pour les activités techniques d'Oxfam WASH, de l'approvisionnement en eau et l'évacuation des excréments au lavage de mains et à la mobilisation de la communauté.

C énumère les principaux problèmes de qualité transversaux des programmes WASH, comme la coordination, le suivi, l'évaluation, la redevabilité et l'apprentissage (MEAL). Le tableau de la page suivante vous aidera à trouver la section dont vous avez besoin.

Des documents de référence comme le *Manuel humanitaire de poche d'Oxfam*, *Les politiques d'Oxfam et les documents d'information techniques internes* sont interconnectés dans les versions électroniques des exigences minimales WASH et peuvent être retrouvés sur le DVD accompagnant la version imprimée.

Les références hors Oxfam indiquées dans le texte sont énumérées à la fin de ce document.

GUIDE DES EXIGENCES MINIMALES WASH

A. FAÇONS DE TRAVAILLER	B. ASPECTS TECHNIQUES	C. QUALITÉ DES PROGRAMMES
A1 Méthodes de travail pour les équipes WASH	B1 Données sanitaires	C1 Évaluations
A2 Coordination	B2 Eau	C2 Établissement de rapports
A3 Collaborer avec les communautés	B3 Élimination des excréments	C3 Vulnérabilité
	B4 Gestion des déchets solides	C4 Intégration
	B5 Lavage des mains	C5 Réduction des risques de catastrophes
	B6 Kits d'hygiène	C6 Redevabilité
	B7 Information éducation et communication (IEC)	C7 Santé et sécurité
	B8 Abri	C8 Retrait d'un programme WASH
	B9 Camps et campements informels	C9 Suivi, évaluation et apprentissage
	B10 Normes de construction	C10 Plan d'urgence et gestion à distance
	B11 Lutte contre le choléra et les autres épidémies de maladies	C11 Programmation à distance
	B12 WASH dans les situations de sécheresse	
	B13 Malaria, dengue et lutte antivectorielle	
	B14 Autres programmes de santé publique	
	B15 Ce que nous ne faisons PAS	

NOTES AUX UTILISATEURS DES EXIGENCES MINIMALES WASH

À QUI S'ADRESSENT LES « EXIGENCES MINIMALES POUR LES PROGRAMMES WASH » ?

Chefs d'équipe WASH, coordinateurs et personnels de soutien humanitaire doivent constamment se référer aux exigences minimales WASH pour la mise en œuvre des activités, et à des fins de planification, afin de s'assurer que suffisamment de ressources aient été allouées aux projets, de manière à ce qu'ils puissent se conformer aux exigences minimales d'Oxfam.

Les personnels opérationnels de WASH (agents et assistants) suivront une formation sur les exigences minimales WASH au début de chaque nouveau programme et respecteront les exigences dans leur travail quotidien.

Les personnels des organisations partenaires locales : ces exigences minimales s'appliquent normalement aux organisations partenaires travaillant avec Oxfam sur un programme WASH, et les partenaires devraient être formés aux exigences minimales WASH. Oxfam devrait toujours chercher à obtenir les apports des partenaires sur les possibilités d'application au niveau local des exigences minimales WASH.

Les responsables de projet et les équipes de gestion au niveau national devraient utiliser les exigences minimales WASH comme liste de contrôle pour garantir que leurs équipes comprennent et mettent bien en œuvre les programmes de qualité de WASH. Les exigences minimales peuvent aussi servir de référence lors de la préparation de propositions ou comme outil de pression lorsque l'on s'adresse à des bailleurs de fonds ou des gouvernements.

Équipes d'évaluation et conseillers devraient utiliser les sections pertinentes des exigences minimales WASH comme une référence pour les visites d'appui au projet, l'évaluation en temps réel, la formation et les ateliers.

« Adapter » les exigences minimales WASH

Les exigences minimales décrites tout au long de ce document s'appliquent au niveau mondial et devraient être utilisées dans toute situation d'urgence où Oxfam met en œuvre un programme WASH. Toutefois, on peut y gagner en adaptant les exigences minimales WASH à des conditions de pays spécifiques ou à une situation d'urgence des programmes individuels.

Lors d'un forum WASH dans la région de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique centrale et orientale en 2011, les participants ont échangé sur la façon dont ils avaient utilisé les exigences minimales WASH dans leurs propres pays. En République démocratique du Congo, les exigences minimales WASH ont servi de référence pour renforcer les capacités du personnel entre deux situations d'urgence, en se centrant sur des sections spécifiques comme le choléra (B11), la collaboration avec les communautés (A4), l'évacuation des excréments (B3). Le programme du Soudan du Sud a aussi utilisé les exigences minimales WASH pour la formation/la planification des interventions d'urgence en préparation du référendum de 2010. Parallèlement, lors de la sécheresse chronique en Éthiopie et en Somalie, les exigences minimales liées à l'approvisionnement en eau ont été contextualisées – en ajoutant, par exemple, des exigences spécifiques sur la nécessité de budgets détaillés relatifs à l'approvisionnement en eau sur une longue période.

LES EXIGENCES MINIMALES WASH ET OXFAM INTERNATIONAL²

En 2009, Oxfam énonçait son engagement formel envers les programmes WASH, la sécurité alimentaire en situation d'urgence ainsi que les moyens de subsistance des plus vulnérables qui sont ainsi devenus des compétences clés au sein de la confédération d'Oxfam. Le plus haut niveau de qualité sera appliqué par tous les affiliés d'Oxfam pour développer ces domaines en vertu du mandat humanitaire. En fonction du savoir-faire des différents affiliés d'Oxfam, le programme des abris d'urgence pourrait être inclus dans les interventions humanitaires.

QUEL LIEN EXISTE-T-IL ENTRE LES EXIGENCES MINIMALES WASH ET LES RESSOURCES WASH D'OXFAM ?

Oxfam International dispose de tout un ensemble d'orientations et de politiques techniques relatives aux programmes WASH. Les exigences minimales sont un élément essentiel de ces ressources, et tout au long de ce document, des liens à des documents plus détaillés sont fournis dans la colonne de droite. Le graphique suivant explique comment les ressources WASH disponibles s'organisent.

LIENS

Pour une utilisation plus facile, tous les documents de ce PDF ont des hyperliens. Il vous suffit de cliquer sur le nom du document et vous serez dirigé sur le document complet ou sur le site souhaité.

¹ Le ciblage spécifique sur l'hygiène et la promotion de la santé publique dépendra du contexte des facteurs de risque spécifiques.

² Voir aussi « Oxfam International Humanitarian Dossier 2011 », 4.2. « Normes minimales WASH d'Oxfam », pp. 41-44.

CADRE DE COMPETENCES DE WASH (2012)

PLAN STRATÉGIQUE HUMANITAIRE D'OI

EXIGENCES MINIMALES DES PROGRAMMES WASH 2^E VERSION (2012)

STRATÉGIES ET POLITIQUES WASH D'OXFAM

Oxfam GB WASH Strategy 2010, including Conceptual Framework of the Causes of Mortality in Emergencies
 Oxfam Intermon Framework for WASH Humanitarian Action and DRR, 2011-2013
 Oxfam Partnership Policy, 2007

DOCUMENTS D'INFORMATION WASH D'OXFAM

TB1: Excreta Disposal for People with Physical Disabilities in Emergencies
 TB2 Vulnerability and Socio-cultural Considerations for PHE in Emergencies
 TB3 Water Quality Analysis in Emergency Situations
 TB4 Household water treatment and storage options
 TB5 Spring Protection
 TB6 Repairing, cleaning and disinfecting hand dug wells TB7 Urine Diversion Composting Toilets
 TB8 Low Cost Drainage in Emergencies
 TB9 Septic Tank Guidelines
 TB10 Plastic Sheetting- use in humanitarian relief
 TB12 Introduction to contracting out engineering works TB13 Water Trucking in Droughts
 TB14 Solar powered borehole pumps
 TB15 Domestic and Refugee Waste
 TB16 Composting and recycling

TB17 Large-Scale Environmental clean up campaigns
 TB18 Hazardous Wastes
 TB19 Use of Peepoo bags in emergencies
 TB20 Urban WASH: Haiti case study
 TB22 Pipeline Extensions
 TB24 Emergency Shelter Principles
 Oxfam Briefing Paper : Hand Washing Options, 2011
 Oxfam Briefing Paper : Hygiene Promotion and HWTS
 Oxfam Briefing Paper: Working with children in Humanitarian Emergencies
 2012 Oxfam Briefing Paper: Mainstreaming of HIV and AIDS in Humanitarian Programmes, 2008
 Oxfam Briefing Paper : Hygiene Kits , 2008
 Oxfam Briefing Paper : How to do NFI Distributions, 2008
 Oxfam Briefing Paper: Working with Community Committees, 2009
 Oxfam Briefing Paper: Menstrual Protection, 2011

WASH ET RESSOURCES HUMAINES

<p>OI Toolbox, Working with Partners in Humanitarian Responses, 2008</p> <p>Oxfam Public Health Assessment Tool , Humanitarian Handbook</p> <p>Intermon Oxfam Rapid Assessment Tool (2010)</p> <p>WASH/EMMA document (based on recommendations from Ethiopia) 2011</p> <p>Oxfam Toolkit for Training Water Management Committees in Kenya</p> <p>Oxfam CBWRM Companion, 2009</p> <p>Oxfam Technical Manual on Coagulation and Disinfection Equipment</p> <p>Oxfam Guidelines on Water Treatment in Emergencies</p> <p>Oxfam Technical Manual on Hand-dug Wells</p> <p>Oxfam Guidelines on Well Design in Emergencies</p> <p>Oxfam Rainwater Harvesting Guidelines</p> <p>Oxfam Water Distribution Manual</p> <p>HECA Guidelines for Water Trucking in Drought Emergencies</p> <p>Oxfam Excreta Disposal Guidelines</p> <p>Oxfam Septic Tank Guidelines</p> <p>Oxfam Chlorinated Lime Use Guidelines, 2007</p> <p>Oxfam Equipment Catalogue</p> <p>Oxfam Good Practice Guidelines for Health and Safety for Work on Water, Sanitation and Shelter Projects</p> <p>CaLP Case study: Shop vouchers for hygiene kits in Port-au-Prince, Haiti, 2011</p>	<p>IO PHP best practices 2010</p> <p>Oxfam IEC e-learning module, 2012 (in preparation)</p> <p>Oxfam Shelter Policy, 2006</p> <p>Plastic Sheetting – A Guide to the Specification and Use of Plastic Sheetting in Humanitarian Relief, 2007</p> <p>Oxfam GB Cholera Prevention and Control Guidelines, 2012</p> <p>Oxfam Malaria Control Strategy, 2011</p> <p>Oxfam Malaria Control Manual, 2005</p> <p>Oxfam Comparison table for LLINs, 2011</p> <p>Oxfam Cash Guidelines for Emergencies</p> <p>Gender checklists and Little Gender Book of Common Sense</p> <p>Oxfam International Gender in Emergencies Minimum Standards</p> <p>Oxfam Protection Training Manual, Module 3, 2009</p> <p>Oxfam DRR Programme Policy, 2009</p> <p>Oxfam Rough Guide to Exit Strategies, 2006</p> <p>Oxfam RTE and RTE Lite Guidelines</p> <p>Counting Beneficiaries: Oxfam Guidance Note</p> <p>Guidelines for MSE in Limited Access programmes</p> <p>Monitoring, Evaluation, Accountability and Learning: Oxfam Minimum Standards for Humanitarian Programmes</p>
---	--

A1 MÉTHODE DE TRAVAIL POUR LES ÉQUIPES WASH

Les programmes WASH devraient être planifiés et mis en œuvre par une équipe unique WASH composée d'ingénieurs et de promoteurs de la santé publique qui travailleront ensemble et les activités devraient être coordonnées avec les activités de sécurité alimentaire d'urgence et de moyens de subsistance des plus vulnérables et les autres programmes techniques afin d'identifier les opportunités associées au travail conjoint. Cette partie décrit comment toutes les équipes d'Oxfam WASH devraient travailler.

<p>A1.1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour que les ingénieurs et promoteurs de la santé publique travaillent efficacement ensemble, il devrait y avoir : <ul style="list-style-type: none"> - des évaluations et analyses des besoins conjoints pour les problèmes de logiciels et de matériels ; - une stratégie conjointe ainsi qu'une planification des activités, dont la logistique (par exemple, une planification des transports efficace) ; - des réunions conjointes, programmées régulièrement (chaque semaine ou plus) afin de favoriser une collaboration et une communication efficaces ; - une présence coordonnée sur le terrain (éviter d'avoir plusieurs réunions avec les mêmes communautés le même jour) ; - des réunions communautaires qui intègrent les contributions des ingénieurs et promoteurs de la santé publique ; - un plan de suivi conjoint et une analyse conjointe des données de suivi pour identifier les implications à la fois pour les ingénieurs et les promoteurs de santé publique. • Le personnel du programme WASH travaillant dans différentes zones (villages et camps divers, par ex.) au sein d'un même programme général devrait éviter les contradictions ou doubles emplois entre les lieux, par exemple, ils devraient convenir de spécifications techniques et d'approches d'hygiène pour l'ensemble du programme, et lorsque c'est possible, ne pas présenter des commandes matérielles multiples au service logistique. • Lors des étapes de planification des nouveaux programmes, les exigences liées aux activités des ingénieurs et promoteurs de la santé publique doivent toujours être prises en compte : éviter d'avoir un programme qui ne touche qu'à l'ingénierie ou qu'à la promotion de l'hygiène, à moins que ce ne soit clairement justifié. 	<p>» Oxfam Humanitarian Handbook</p>
<p>A1.2</p>	<p>Rôles et responsabilités – Responsabilités conjointes pour les ingénieurs et les promoteurs de la santé publique</p> <p>Nous attendons de tous le personnel WASH qu'il :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mène des consultations communautaires sur l'implantation et la conception des équipements WASH ainsi que d'autres activités ; • mobilise les communautés affectées afin d'organiser des activités collectives ; • fasse en sorte que les questions transversales telles que le genre, la protection et le VIH soient abordées de façon appropriée ; • identifie les questions de plaidoyer spécifiques au contexte et contribue à la stratégie de plaidoyer du programme ; • informe les populations et les communautés de leur droit à livrer leurs réactions (et à se plaindre) et de notre obligation de leur répondre ; • garantisse que des systèmes de suivi adéquats soient mis en place pour contrôler et informer la mise en œuvre du programme ; 	<p>» Oxfam Humanitarian Handbook»</p> <p>» WASH Accountability tools</p>

	<ul style="list-style-type: none"> organise et facilite le renforcement des capacités et la formation pour le personnel du projet et les partenaires ; réalise le suivi des données de santé pour guider de façon opportune les interventions du projet. 	
A1.3	<p>Rôles et responsabilités – Promoteurs de la santé publique</p> <p>Le cadre de compétence internationale d’Oxfam pour les promoteurs de la santé publique décrit les compétences qu’un membre du personnel d’urgence des promoteurs de santé publique doit avoir pour satisfaire les normes d’Oxfam dans différentes catégories de programmes d’urgence.</p> <p>En plus de toutes les exigences minimales décrites dans ce document, les promoteurs de la santé publique doivent, en collaboration avec les ingénieurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> se renseigner sur ce que les femmes et les hommes, les filles et les garçons affectés par des situations d’urgence savent, font et pensent au sujet de l’eau, de l’assainissement et de l’hygiène, et impliquer les parties prenantes pour prévoir des solutions à des risques de santé publique identifiés ; effectuer un travail de sensibilisation aux questions de santé liées à l’eau, l’assainissement et l’hygiène au sein des communautés affectées, en délivrant des informations appropriées sur les mesures préventives permettant de réduire les risques liés à l’eau, l’assainissement et l’hygiène, et diffuser l’information grâce à des méthodes de communication efficaces et créatives ; mobiliser et former les femmes et les hommes au sein des communautés affectées afin qu’ils travaillent ou se portent volontaires pour mobiliser et promouvoir la santé/l’hygiène dans leurs propres communautés ; aider les ingénieurs de santé publique à concevoir les installations qui sont culturellement acceptables et garantir un maintien et une utilisation efficaces de celles-ci ; recueillir des données relatives à la santé dans la communauté. 	<p>» IO PHP Competency Framework, 2012</p> <p>» WASH Cluster, Job Descriptions for PHP Co-ordinator, Promoter and Community Mobiliser, 2007</p>
A1.4	<p>Rôles et responsabilités – Ingénieurs de la santé publique</p> <p>Le cadre de compétence internationale d’Oxfam pour les ingénieurs de la santé publique décrit les compétences qu’un membre du personnel d’urgence des ingénieurs de santé publique doit avoir pour satisfaire les normes d’Oxfam dans différentes catégories de programmes d’urgence.</p> <p>En plus de toutes les exigences minimales décrites dans ce document, les ingénieurs de la santé publique doivent, en collaboration avec les promoteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluer les options techniques pour l’approvisionnement en eau, assainissement et abris d’urgence ; concevoir des projets basés sur leur faisabilité technique et les retours des communautés ; organiser, superviser et contrôler la construction, en mettant l’accent sur l’engagement et la participation communautaires ; assurer que les équipements construits soient de bonne qualité et conservés en l’état pour l’ensemble de la durée de vie du projet. 	<p>» OI PHE and PHP Competency Frameworks, 2012</p>

³ L’intégration des abris d’urgence dépendra des compétences des affiliés, par exemple, Intermon ne se charge pas actuellement des interventions relatives aux abris.

<p>A1.5</p>	<p>Questions liées au personnel du programme WASH</p> <ul style="list-style-type: none"> • La taille et le savoir-faire des équipes WASH nécessaires pour différents projets dépendent de plusieurs facteurs, à la fois quantitatifs (par exemple, la population ciblée et l'importance du budget) et qualitatifs (par exemple, type de catastrophes et complexité du programme – sites de projet dispersés, conflit, etc.) mais doivent envisager une équipe/réponse intégrée dans la mesure du possible. • Les cadres de compétence des ingénieurs et promoteurs de la santé publique d'OI doivent être utilisés dans l'ensemble du programme WASH, par exemple, pour le recrutement et le renforcement des capacités. <p>Coordinateurs WASH</p> <p>Les projets disposant de coordinateurs WASH qui dirigent ou servent de conseillers pour les programmes d'ingénierie et de promotion de la santé publique (personnels et activités) devraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • disposer d'une description de poste gérable, qui ne soit pas qu'une déclinaison des tâches d'ingénierie et de promotion de santé mais bien un rôle de coordinateur ; • garantir la présence de bons chefs d'équipes d'ingénierie et de promotion de la santé publique pour fournir un soutien technique égal dans les deux secteurs. 	<p>» OI PHE and PHP Competency Frameworks, 2012</p>
<p>A1.6</p>	<p>WASH et sécurité alimentaire d'urgence et moyens de subsistance des plus vulnérables (EFSVL)</p> <p>Les programmes WASH doivent être cohérents et intégrés au sein du reste du travail humanitaire. Bien que les programmes WASH et EFSVL visent parfois des groupes différents (les activités WASH abordent souvent les besoins plus larges en SP d'une communauté toute entière, alors que le travail EFSVL sera généralement destiné à des groupes de moyens de subsistance vulnérables bien spécifiques), les activités WASH seront mises en œuvre autant que possible avec les mêmes communautés – en particulier là où les niveaux de malnutrition sont élevés.</p> <p>Les directeurs de programme et les responsables d'équipes techniques doivent régulièrement tenir des réunions entre les programmes WASH, EFSVL et les autres programmes pour garantir l'intégration et l'efficacité de la mise en œuvre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque le travail est réalisé dans la même zone, il ne faut ménager aucun effort pour mener ces activités conjointement : <ol style="list-style-type: none"> 1. évaluation et analyse ; 2. réunions communautaires pour présenter les activités (pour que l'EFSVL et WASH soient perçus comme faisant partie du même programme) ; 3. suivi et évaluation. <ul style="list-style-type: none"> • Les équipes WASH et EFSVL doivent collaborer pour identifier les possibilités d'intégrer les modèles de « travail contre rémunération », les transferts d'argent, les systèmes de coupons et d'autres techniques innovatrices d'EFSVL au sein des activités WASH s'il y a lieu. • Elles doivent aussi s'assurer que l'aide en espèces ne sape pas les contributions volontaires de la communauté, en particulier lorsqu'il s'agit d'une norme acceptée. • Les options pour l'usage des marchés locaux pour rechercher des fournisseurs de biens non alimentaires et de matériaux WASH et pour les abris doivent être examinées par les équipes WASH avec le soutien de leurs collègues EFSVL (ainsi que de la logistique). 	<p>» CaLP Case study: Shop vouchers for hygiene kits in Port-au-Prince, Haiti, 2011</p> <p>» New WASH / EMMA document (based on recommendations from Ethiopia)</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Les équipes WASH doivent évaluer les options possibles pour la génération et la collecte de revenus par les comités WASH (pour financer, par exemple, le fonctionnement et la maintenance (FSM)) avec leurs collègues EFSVL. • Collaborer avec les collègues EFSVL lors de la conception des interventions concernant les abris (y compris la sélection des bénéficiaires, les modalités de fourniture du matériel – c.-à-d. fournir des coupons pour l’achat de matériel, des programmes de qualification pour les charpentiers locaux, etc.). 	
A1.7	<p>Travailler avec les partenaires WASH</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les programmes WASH devraient être flexibles sur les méthodes de travail avec les partenaires, puisque les options (menées par les partenaires, gérées par Oxfam, semi-opérationnelles, etc.) peuvent différer selon les besoins humanitaires, le contexte du pays, la stratégie de partenariat du pays, du stade de l’urgence, etc. • Puisque les partenaires WASH humanitaires doivent faire preuve de compétences techniques, il est préférable d’identifier et de renforcer la capacité des partenaires durant les phases qui ne sont pas d’extrême urgence. Les programmes WASH doivent être réalistes sur les occasions (limitées) de renforcement de capacités durant les interventions d’urgence. • La méthode choisie dépend des capacités du partenaire et de l’objectif principal du programme (s’il s’agit, par exemple d’une réponse d’urgence rapide ou d’un renforcement des capacités sur le long terme), de ce qui convient au partenaire local et, finalement, du moyen le plus efficace pour que le projet produise les résultats attendus par les communautés affectées. • Lors de l’identification des partenaires, prenez en compte s’ils ont une vision partagée et identifiez et mettez-vous d’accord avec eux sur les conditions de la collaboration notamment sur les renforcements de capacité disponibles et possibles. 	<p>» Humanitarian Handbook 3.13</p> <p>» Oxfam. Partnership Policy, 2007</p> <p>» OI Toolbox, Working with Partners in Humanitarian Responses, 2008</p>
A1.8	<p>Travailler avec les finances, la logistique et les autres fonctions de soutien aux programmes</p> <p>Le Manuel humanitaire de poche détaille les exigences minimales pour les fonctions de soutien de programme. En plus de cela, le personnel du programme WASH devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être tenu informé des fonctions des équipes chargées des finances, de la logistique, des RH et d’autres équipes de soutien aux programmes, et comprendre comment elles interagissent avec les programmes WASH ; • recevoir des instructions sur le budget global du programme, en particulier sur les moyens alloués aux activités WASH, sur les sources de financement et les donateurs ainsi que sur les codes budgétaires et la manière de les utiliser ; • obtenir des mises à jour régulières sur les dépenses et prévisions budgétaires ; • obtenir des conseils des équipes d’appui au programme sur des activités comme l’évaluation des marchés, la planification de la distribution d’articles non alimentaires ou la livraison de matériaux de construction (logistique), les paiements en espèces (finance). 	<p>» Humanitarian Handbook 4</p>

A2 COORDINATION

Cette section décrit comment les programmes WASH d'Oxfam devraient être planifiés, mis en œuvre et suivis en coordination avec d'autres organisations membres d'Oxfam, ONG, agences de l'ONU et autorités nationales.

<p>A2.1</p>	<p>Oxfam International</p> <p>Les interventions humanitaires menées par une des organisations membres d'Oxfam sont des interventions d'Oxfam International. Les équipes WASH qui travaillent avec l'équipe de direction pays d'Oxfam devraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> partager les informations pertinentes relatives au programme WASH (planifications de programme, capacités, évaluations, rapports, etc.) avec l'organisation d'OI responsable au niveau des pays et l'équipe humanitaire pays d'OI ; profiter de toutes les occasions pour diffuser les meilleures pratiques WASH auprès des autres membres, par le biais, par exemple, d'évaluations, de séances de formations conjointes ou d'exercices sur les enseignements tirés. 	<p>» Humanitarian Handbook 2.5</p> <p>» OI Humanitarian Dossier, 2012</p>
<p>A2.2</p>	<p>Groupe sectoriel WASH</p> <p>Oxfam s'engage à soutenir les mécanismes de coordination lors des situations d'urgence, à travers un groupe sectoriel WASH (le cas échéant) afin de minimiser les risques de multiplication des efforts et de garantir une approche cohérente et de haute qualité.</p> <p>Là où nos programmes sont d'envergure, le personnel encadrant WASH devrait participer aux réunions du groupe sectoriel régulièrement. Oxfam a un rôle à jouer en offrant une assistance technique, des formations et des ressources aux autres acteurs présents dans le secteur. Nous devrions avoir pour priorité de partager nos informations relatives aux évaluations, à la mise en œuvre et à nos projets avec les autres. Le personnel d'Oxfam participant aux réponses du groupe sectoriel devrait encourager activement les meilleures pratiques et principes du Comité permanent inter-agence et d'Oxfam (notamment l'utilisation des normes de Sphère) et préconiser leur adoption par les autres acteurs WASH.</p> <p>Les programmes WASH devraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> collaborer le plus tôt possible avec les autres agences (ONG et Nations unies) – c.-à-d. au Jour 1 d'une intervention suite à une situation d'urgence à déclenchement rapide) – pour promouvoir une approche commune quant à la planification et l'évaluation, afin d'éviter un chevauchement inutile des ressources ; identifier et enregistrer les personnels clés (e-mail, téléphone) pour qu'ils soient inclus dans les listes d'envoi et reçoivent la correspondance du groupe sectoriel WASH et accèdent au partage d'information ; établir (directement ou via certains collègues d'Oxfam compétents en la matière) des contacts avec les autres structures de coordination pertinentes, telles que les groupes sectoriels de santé, éducation, protection, logistique ou abris, afin de promouvoir l'établissement de réseaux informels et le partage d'information. Les personnels WASH ne doivent pas avoir pour objectif d'assister à toutes les réunions mais bien de maintenir un contact régulier avec ces réseaux ; préparer et communiquer au personnel un plan clair désignant qui doit participer à telle ou telle réunion et ce que l'on y attend d'eux. Ce plan devra également prévoir la manière dont ils devront communiquer à leurs collègues les résultats et les décisions qui ont été prises lors de ces réunions ; garantir que les résultats clés de chacune des réunions de coordination soient communiqués en temps et en heure et avec concision à la direction et aux équipes. 	<p>» Oxfam GB's Position on Cluster Engagement, 2011</p>

<p>A2.2</p>	<p>Le rôle d'Oxfam dans la direction du groupe sectoriel WASH</p> <p>Lors des situations d'urgence, c'est l'Unicef qui prend la tête de la coordination des questions d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH), en collaboration étroite avec les autorités locales.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En général, Oxfam ne se propose pas en tant que responsable d'un groupe sectoriel WASH aux plans nationaux, ce rôle étant dévolu à l'Unicef en tant qu'agence globale de coordination. Notre rôle principal consiste en l'offre d'une intervention et d'une préparation aux situations d'urgence. Prendre la tête d'un groupe sectoriel sans bénéficier d'un soutien logistique suffisant peut résulter en une perte de notre capacité à être prêt face aux urgences et à y répondre. • Une bonne part de notre crédibilité dans le secteur WASH provient de notre réputation en matière de travail opérationnel (qu'il soit effectué directement par nous ou par nos partenaires). En endossant ce rôle, nous pouvons participer de manière active et influente au groupe sectoriel et aux autres processus interinstitutions. Lorsque cela est possible, nous proposons de prendre la tête des groupes de travail technique en matière de promotion et d'ingénierie de la SP qui soutiennent la coordination du groupe. • Lorsque nous avons un programme d'envergure, et particulièrement des situations d'urgences de grande envergure ou celles impliquant de nombreux acteurs, Oxfam devrait encourager le coordinateur du groupe sectoriel à établir un groupe consultatif stratégique d'acteurs clés, dont le gouvernement, le cas échéant, pour réorganiser la coordination. La manière de participer d'Oxfam au sein du groupe stratégique consultatif devrait être déterminée au cas par cas. • Exceptionnellement, Oxfam pourrait accepter le rôle de responsable de groupe sectoriel à court terme, mais Oxfam ne doit pas le faire sur le long terme et doit toujours considérer les implications en termes de ressources relatives à l'engagement dans la direction d'un tel groupe. 	<p>» Oxfam GB's Position on Cluster Engagement, 2011</p>
<p>A2.3</p>	<p>Coordination avec le gouvernement</p> <p>La responsabilité de l'intervention humanitaire incombe, en définitive, au gouvernement du pays touché. Oxfam s'engage à aider et à développer la capacité de direction, de coordination et d'interventions aux crises humanitaires de l'État et ne devrait pas remplacer le gouvernement.</p> <p>Le degré de coordination possible avec les autorités gouvernementales sur des questions spécifiquement liées à l'eau, l'assainissement et l'hygiène dépendra du contexte politique et humanitaire. Cependant, les personnels des programmes WASH (en collaboration avec la direction nationale d'Oxfam) doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • encourager le gouvernement et les organisations locales à participer à la coordination ; • encourager et appuyer les acteurs techniques locaux à endosser des responsabilités de direction ; • prendre des mesures pro-actives pour développer une relation de travail avec les autorités techniques pertinentes liées à WASH à un niveau local et national ; • obtenir des copies des législations, politiques et normes nationales concernant toutes les questions de santé publique pertinentes, s'assurer que les équipes WASH soient formées sur ces politiques et comprennent leur application. 	<p>» Oxfam GB's Position on Cluster Engagement, 2011</p>

A3 COLLABORER AVEC LES COMMUNAUTÉS

Écouter les communautés affectées est l'élément fondamental de l'approche axée sur les droits du programme WASH. Les membres de la communauté sont considérés comme des agents de changement essentiels, et l'élaboration, la mise en place et le suivi de projet dirigé par la communauté sont importants lorsque cela est possible. La collaboration avec les bénévoles et les comités nous permet également de travailler efficacement avec de vastes populations et de continuer des activités lorsque le personnel ne peut être présent sur le terrain pour des raisons de sécurité ou pratiques.

<p>A3.1</p>	<p>Le personnel du programme WASH doit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. collaborer avec le personnel des ressources humaines pour identifier les questions juridiques pertinentes concernant l'engagement de bénévoles ou de comités ; 2. utiliser un mécanisme clair et transparent pour sélectionner des bénévoles et des membres de comité. Ce mécanisme doit avoir été convenu avec l'ensemble de la communauté (c.-à-d. pas uniquement avec ses dirigeants) ; 3. promouvoir une représentation égale des femmes – pas seulement en nombre, mais aussi en termes de capacité de prise de décision – au sein des bénévoles ainsi qu'une représentation des groupes vulnérables et des différentes ethnies ; 4. établir une base de données des membres de comité, qui comprennent des renseignements notamment sur la formation et les primes reçues ; 5. garantir une complète clarté, entre Oxfam et la communauté affectée, sur les rôles et responsabilités des bénévoles, notamment sur les récompenses qui pourraient être offertes. Ceci devrait être fait avant le début des activités. Convenir d'une lettre d'entente commune ou d'un plan d'action avec la communauté représente une bonne pratique. Ils ne doivent cependant pas se limiter à une liste de desiderata mais bien être le résultat d'une conversation ouverte sur ce qui est réalisable dans un certain délai et sur les contraintes que tant la communauté qu'Oxfam doivent affronter ; 6. coordonner les questions liées aux bénévoles en interne avec les autres programmes d'Oxfam. Ne considérez pas automatiquement que les bénévoles WASH doivent être utilisés pour d'autres programmes et vice-versa ; 7. coordonner le recrutement des bénévoles et la formation des comités au sein du groupe sectoriel WASH, plaider pour une approche cohérente du recrutement et des pratiques de travail avec les bénévoles (y compris les primes offertes aux bénévoles) ; 8. mettre les bénévoles et les comités en relation avec les structures gouvernementales, si nécessaire (voir A13.3). Si des travailleurs de santé du gouvernement sont déjà engagés dans l'éducation sanitaire/à l'hygiène, évaluer la possibilité de renforcer les capacités de ces groupes au lieu de former davantage de bénévoles œuvrant dans l'hygiène communautaire. <p>En accord avec la communauté affectée :</p> <ol style="list-style-type: none"> 9. établir des plans d'urgence pour la gestion à distance des bénévoles et d'autres événements inattendus (propres au contexte) ; 10. préparer et mettre en œuvre des plans adéquats de renforcement des capacités pour les bénévoles ; 11. élaborer des plans prospectifs pour le renforcement des capacités des bénévoles ainsi qu'une stratégie de retrait. 	<p>» Oxfam Briefing Paper, Working with Community Committees, 2009</p> <p>» UNICEF, FAO & Oxfam GB (2012) A Trainer's Manual for Community Based Water Supply Management in Kenya.</p>
--------------------	--	--

B1 DONNÉES SANITAIRES

Le personnel du programme WASH devrait pouvoir accéder aux données sur les tendances clés des maladies et les interpréter, qu'elles soient recueillies directement auprès des communautés affectées, par le biais d'activités de coordination et/ou auprès d'experts médicaux. Les données épidémiologiques devraient être utilisées pour guider les activités WASH.

<p>B1.1</p>	<p>Les programmes WASH ne peuvent être planifiés ou contrôlés sans une vision claire de l'état de santé de la communauté affectée.</p> <p>Les programmes WASH d'Oxfam devraient utiliser les sources suivantes pour réunir et analyser les données sanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi au niveau communautaire – la collecte des données concernant les tendances sanitaires pendant un programme régulier de contrôle est très simple et peut se réaliser à travers des groupes de discussion, des enquêtes auprès des ménages, etc. • Cliniques – le personnel du programme WASH doit établir des contacts avec le ministère de la Santé locale et/ou du personnel d'ONG travaillant dans des cliniques locales (y compris les cliniques mobiles, les centres du traitement du choléra, etc.) pour faciliter le partage des données sanitaires. • Données sanitaires nationales – les données sanitaires officielles sont généralement mises à disposition chaque semaine par le ministère de la Santé, l'OMS, le groupe sectoriel de santé et peuvent être utiles pour suivre les tendances générales et pour les citer dans les rapports ou les propositions faits aux donateurs. Notez que ces données ne sont pas toujours fiables ou concernent une zone géographique trop large pour faire l'objet d'une analyse utile. • Activités de coordination – des mises à jour basiques des tendances sanitaires peuvent être obtenues via les réunions avec le groupe sectoriel WASH et d'autres systèmes de coordination humanitaire (par ex. les réunions du Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA), les rapports de situation). 	
<p>B1.2</p>	<p>Les données sanitaires devraient être ventilées par sexe et par âge, et recueillies à une échelle géographique suffisamment détaillée pour permettre une analyse au sein des programmes WASH d'Oxfam.</p>	<p>» Sex and Age Matter: Improving Humanitarian Response in Emergencies (OCHA and Feinstein International Centre, 2011)</p>

B2 EAU

Les programmes d'approvisionnement d'urgence en eau d'Oxfam devraient sélectionner les approches les plus appropriées pour garantir l'accès et l'utilisation d'eau potable et en quantité suffisante pour boire, cuisiner et pour d'autres usages aux communautés affectées.

<p>B2.1</p>	<p>L'approvisionnement d'urgence en eau : première phase de la stratégie d'urgence</p> <p>Il faut immédiatement entreprendre les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • élaborer des interventions d'approvisionnement d'urgence en eau qui soient basées sur les pratiques et les préférences locales ; • fournir une éducation sanitaire sur l'importance de la chaîne d'eau potable – incluant la collecte, le transport, le stockage, le traitement des eaux ménagères et l'utilisation ; • fournir au moins 15 litres par personne par jour à la population affectée ou fournir une justification claire pour les endroits où cela n'est pas possible/approprié, par exemple, de graves sécheresses dans des terres arides ; • chlorer toutes les sources d'eau potable pour les populations des camps ou les réfugiés, même si la turbidité est supérieure à 50 UTN *, pour s'assurer qu'un résidu de 0,3-0,6 mg/l soit maintenu (* dans ce cas, commencer le traitement (« B2.5 Le traitement de l'eau en gros)) ; • s'assurer que les communautés affectées ont des récipients propres et en suffisance, dans lesquels ils peuvent collecter l'eau ; • quand il y a plus d'une seule source d'eau (par ex., puits tubé et citerne), il faut clairement expliquer aux populations affectées l'utilisation à laquelle est destinée chaque source (par ex., l'eau de citerne pour boire et cuisiner, et l'eau du puits tubé pour le reste). 	<p>» SPHERE, 2011</p>
<p>B2.2</p>	<p>La gestion communautaire des ressources hydriques (GCRH)</p> <p>La pénurie croissante d'eau dans les régions sèches, généralement causée par des chutes de pluie faibles ou variables, et aggravée par le changement climatique, la croissance de la population, des changements dans les pratiques agricoles, la dégradation environnementale, et une mauvaise gestion des services WASH. La GCRH est un outil de gestion de l'eau et un outil de réduction des risques de catastrophe (RRC) qui se sert de la compréhension communautaire des risques et des capacités traditionnelles de réaction afin de soutenir une adaptation et un travail de réhabilitation au plan local face aux bouleversements et aux variations de l'approvisionnement en eau.</p> <p>Le personnel du programme WASH doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • tenir compte des différentes utilisations de l'eau – potable, de cuisson, de lavage ET pour les moyens de subsistance (par ex., l'eau d'irrigation, pour les animaux d'élevage ou la fabrication de briques, vente d'eau, etc.) par différents groupes au moment d'entreprendre les évaluations WASH et de planifier des activités. Même si les programmes WASH peuvent ne pas être en mesure de fournir de l'eau à tous les ménages et pour toutes ses utilisations liées aux moyens de subsistance, le personnel de SP doit connaître la demande d'eau dans son ensemble ; • au cours des évaluations, travailler avec les communautés affectées pour identifier et hiérarchiser les risques plausibles de pénurie d'eau. Si ces risques sont significatifs, le personnel du programme WASH devrait alors élaborer des activités s'attaquant à ces risques (voir CBWRM Companion) ; • examiner et contrôler l'impact des activités du programme WASH sur les ressources en eau à long terme, les moyens de subsistance et les questions de protection. 	<p>» Oxfam CBWRM Companion, 2009</p>

B2.3	<p>La quantité d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lors du calcul de la quantité d'eau nécessaire (en litre/pers./jour), il ne s'agit pas de simplement diviser les chiffres de production d'eau par la population mais bien de se référer aux données relatives à la consommation d'eau des ménages, qui figurent dans les questionnaires. • Le personnel d'Oxfam devrait se référer aux normes «Sphère pour de plus amples informations sur les besoins quotidiens en eau des différents usagers. • La distance à parcourir depuis la source d'eau est le principal facteur qui permet de déterminer la consommation ménagère. Par conséquent, il faut toujours s'assurer que les points d'eau soient répartis aussi équitablement que possible. 	» SPHERE, 2011
B2.4	<p>Tester la qualité de l'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lors d'une première phase d'urgence, faire un sondage sanitaire rapide des sources d'eau et, en cas de suspicion de contamination, « protégez » la source et/ou chlorer l'eau. À ce niveau, il n'est nullement nécessaire d'effectuer un test bactériologique. • Toutes les sources chlorées devraient faire l'objet d'un suivi régulier. • Des tests bactériologiques devraient être menés lors de la transmission des sources d'eau aux communautés et en cas d'épidémie de maladies diarrhéiques. • Tous les résultats des tests devraient être communiqués aux usagers. • Lorsque les résultats des analyses de chlore résiduel, bactériennes et chimiques sont mauvais, le personnel du programme WASH doit entreprendre des actions immédiates pour remédier au problème. • S'assurer que l'eau soit acceptable pour les usagers en s'attaquant aux problèmes de goût, de couleur et d'odeur. 	» Oxfam TB3: Water Quality Analysis in Emergency Situations
B2.41	<p>La qualité chimique</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'analyse chimique doit s'effectuer une fois que la situation d'urgence s'est stabilisée ou lorsque l'information locale indique l'existence de risques chimiques sérieux dans la nappe phréatique (par ex. des zones de pollution de l'eau à l'arsenic, proches de zones d'agriculture intensive, de mines ou d'entreprises). • Puits de forage : une analyse chimique devrait être effectuée pour chaque puits de forage. Cela doit seulement se faire à l'achèvement des activités sauf s'il s'agit d'une zone à « haut risque » où un contrôle régulier – un test tous les 6 mois – doit avoir lieu. • La qualité de l'eau doit être conforme aux normes de l'OMS ou aux normes locales lorsque celles-ci existent. 	» Oxfam TB3: Water Quality Analysis in Emergency Situations
B2.5	<p>Le traitement de l'eau en gros</p> <p>Si l'eau a un uTn supérieur à 50, le traitement par le chlore seul sera inefficace; il faudra donc la traiter.</p> <p>Il faudra envisager les options suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminez si vous êtes dans une zone à helminthes (parasites) ou avec des protozoaires (comme des giardias et des cryptosporidies) qui sont résistants au chlore, et faites en sorte qu'un maillage fin (de 4 à 6 microns) soit ajouté au système. Certains virus peuvent aussi nécessiter un traitement particulier. • Là où c'est possible, utilisez le flux gravitationnel dans le système de traitement pour éviter le double pompage et éviter la construction de conteneurs en zones inondables. • Prenez grand soin, en manipulant les résidus d'alun hautement toxiques dans les bassins de sédimentation, de ne pas contaminer les nappes phréatiques ni les eaux de surface. 	<p>» Oxfam Technical Manual on Coagulation and Disinfection Equipment</p> <p>» Oxfam Guidelines on Water Treatment in Emergencies</p>

<p>B2.6</p>	<p>Le traitement et le stockage de l'eau domestique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans les camps, le traitement de l'eau devrait se focaliser sur la chloration de l'eau (» B2.5). • Toutes les options de purification de l'eau à la maison, comme la chloration domestique (chlore liquide ou tablettes), l'usage de sachets de tablettes combinant floculation et désinfectant, les pots en céramique ou bougies, les filtres BioSand, la désinfection solaire (SODIS) et faire bouillir l'eau sont généralement plus appropriées hors des camps (notamment dans les situations d'urgence à développement lent et lorsque les gens restent chez eux). Pour déterminer quelle approche mettre en œuvre, plusieurs facteurs entrent en ligne de compte : la pratique locale, la fiabilité des approvisionnements et la disponibilité locale des pièces de rechange/consommables. • Lorsque l'on procède au traitement de l'eau domestique, il faut toujours informer et assurer un certain suivi pour que les produits soient utilisés de façon sûre et efficace. • Toutes les options de traitement de l'eau sont limitées dans leur potentiel de protection sanitaire si les communautés affectées ne pratiquent pas des méthodes de collecte, de transport et de stockage domestique sûres. De tels risques doivent être abordés au cours de l'intervention, par exemple, par les distributions d'articles non alimentaires, le nettoyage régulier des récipients et la promotion continue de la santé publique. 	<p>»Oxfam TB4: Household Water Treatment and Storage</p> <p>»Oxfam Briefing Paper on Hygiene Promotion and HHWT</p>
<p>B2.7</p>	<p>Puits forés à la main</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les puits doivent être creusés durant la saison sèche, afin d'assurer la disponibilité de l'eau pendant toutes les saisons. • Toujours doubler les puits forés à la main d'une paroi intérieure. • Ces parois intérieures (liners) doivent correspondre aux normes d'Oxfam d'1,5 m de diamètre externe et d'1,3 m de diamètre interne et 100 mm d'épaisseur, et peuvent être en pierres, en béton ou recouvertes d'enduit. • Tous les puits creusés à la main doivent être surmontés d'un muret d'1 m de hauteur au minimum et disposer d'une bonne aire de drainage bétonnée, accompagnée d'une zone de gravier pour absorber les épanchements d'eau (tenez compte du niveau des crues le plus élevé). Pensez à ajouter des clôtures ou barrières protectrices aux alentours du puits pour tenir les animaux éloignés. • Là où c'est nécessaire, tenez compte des besoins en eau du bétail et de l'agriculture dans la conception du puits. • Des filtres à gravier doivent être inclus dans le fond et dans les parois des puits et des canaux de drainage. • Toujours intégrer un joint d'étanchéité sanitaire, de préférence un mélange de béton 1:2:4 d'un mètre à partir du niveau du sol (si la nappe d'eau le permet). • Veiller à ce qu'un dispositif d'extraction de l'eau adapté aux usagers soit installé, qu'il soit facile à entretenir et qu'il limite la pollution de l'eau du puits. • Veiller à ce que les puits soient résistants aux catastrophes naturelles en prévoyant des possibilités d'approfondissement dans les zones de sécheresse et la protection nécessaire contre les inondations. 	<p>» Oxfam Technical Manual on Hand-dug Wells</p> <p>» OxfamTB6: Repairing, cleaning and disinfecting hand dug wells</p>
<p>B2.8</p>	<p>La conception des puits de forage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les puits de forage doivent être pourvus de joints d'étanchéité sanitaires, de couches de gravier, d'aires de drainage bétonnées disposant d'un accès adapté au puits d'infiltration et de dispositifs de pompage durables qui nécessitent une faible maintenance et qui tiennent compte du niveau le plus élevé des inondations en choisissant de rehausser la hauteur de la pompe manuelle. 	<p>» Oxfam Guidelines on Well Design in Emergencies</p> <p>» Oxfam TB14 : Solar Pumping</p>

B2.8	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsqu'il faut des couches de gravier, le diamètre du puits de forage devrait être supérieur de 200 mm au diamètre extérieur du coffrage. • Les trous de l'écran de protection doivent être de 0,5 ou d'1 mm, avec un espace ouvert de 10 %. Les trous doivent normalement dépendre de la formation aquifère et de la taille du limon. • Le filtre gravier doit être rond et pas angulaire, de 2 à 4 mm de diamètre et de nature riche en silicate (>70%) ou quartzitique. • Le filtre gravier doit couvrir complètement l'écran de protection et sur une hauteur minimale de 5 m au-dessus du plus haut niveau de protection. Pour sceller l'ensemble, utiliser 0,5 m d'argile de bentonite au-dessus du massif de gravier avant le remblayage. • On devrait procéder à un test de pompage de 24 heures après le développement des puits de forage pour déterminer le débit de sécurité du puits. 	
B2.9	<p>La conception de la collecte des eaux de pluie</p> <ul style="list-style-type: none"> • La collecte des eaux de pluie fonctionne mieux pour les écoles et les institutions disposant de larges surfaces de toit et de gros réservoirs. Elle peut également s'avérer efficace pour des ménages individuels ou des bâtiments communaux où d'autres sources sont contaminées et lorsqu'il pleut souvent. • Il doit y avoir un mécanisme pour empêcher l'écoulement des premières pluies dans le réservoir de stockage. • Lors d'épidémies de diarrhée, les réservoirs de stockage doivent faire l'objet d'un programme de chloration d'urgence. • Le réservoir de collecte des eaux de pluie devrait être pourvu d'un couvercle pour éviter toute contamination. 	» Oxfam Rainwater Harvesting Guidelines
B2.10	<p>La conception des points de collecte de l'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les points de collecte d'eau doivent être conçus de façon à éviter les eaux stagnantes aux alentours ; il convient donc d'incorporer un puisard adéquat dans sa conception. • Le robinet ne doit pas se situer à plus de 10 cm au-dessus du récipient d'eau le plus grand. • Veiller à ce que ces points de collecte soient accessibles aux personnes à mobilité réduite. • Les usagers doivent être consultés sur l'emplacement des robinets, mais essayez de veiller à ce qu'ils soient installés dans des lieux stratégiques (près d'écoles, de centres de santé et d'alimentation, etc.). 	» Oxfam Distribution Manual
B2.11	<p>Les systèmes de stockage remplis par gravité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour assurer la viabilité de ces systèmes, il faut de faibles besoins d'entretien et la formation de comités de gestion. • Il est indispensable de disposer des calculs et des plans techniques détaillés avant le début de la construction. • Les réseaux de canalisation devraient être compris dans les valeurs suivantes : Débits aux robinets entre 0,1 et 0,3 l/s. Hauteur de refoulement résiduelle entre 4 et 12 mètres (selon le type de robinet). Vitesse dans tous les tuyaux entre 0,3et 1,5 m/s en général. Consultez les directives pour obtenir les chiffres exacts. Les tuyaux de distribution en PVC ou en PE (polyéthylène) doivent avoir des valeurs de pression classées avec un minimum de 6 kg/cm² (des valeurs plus élevées peuvent être nécessaires selon la conception). 	» A Handbook of gravity-flow water systems – Practical Action

B2.11	<ul style="list-style-type: none"> • Des tuyaux de distribution en PVC ou en PE doivent être enterrés à une profondeur d’au moins 30 cm. Lorsque les canalisations ne peuvent pas être enterrées, des tuyaux (en acier galvanisé) doivent être utilisés. • Tous les modèles qui traversent des zones sujettes à des glissements de terrain devraient être pourvus de joints flexibles ou progressifs pour une isolation, une dérivation ou un remplacement rapides. • Les conceptions de gravité devraient inclure un lavage approprié et des points de purgation d’air là où c’est nécessaire pour garantir le bon fonctionnement du système. 	
B2.12	<p>Le recouvrement/la protection de la source d’eau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Clôturez la zone autour du puits de captage afin d’en empêcher l’accès au bétail ou à tout autre animal. • Pourvoir le puits de captage d’un simple piège à sédiments, d’un nettoyeur de limon et d’un tuyau d’écoulement situé sous le niveau de l’embouchure. • Là où c’est possible, prévoir un réservoir de stockage - en fonction du débit et de la demande en eau. • Dans les zones où les épidémies surgissent régulièrement, prendre des dispositions pour chlorer les puits de captage. 	» Oxfam TBS: Spring Protection
B2.13	<p>L’eau de surface</p> <ul style="list-style-type: none"> • S’assurer que toutes les sources d’eau de surface soient protégées de la contamination (humaine et animale) et que les gens traitent l’eau avant de la boire. 	
B2.14	<p>Le ravitaillement en eau – par camion-citerne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le ravitaillement en eau par camion-citerne coûte très cher et est très difficile à contrôler efficacement, il faut donc que cela soit une mesure à court-terme jusqu’à ce que des sources d’eau plus durables soient mises en service. • Un plan de retrait doit être défini avant le début d’un programme de ravitaillement. • En raison des coûts élevés, les lignes budgétaires de ravitaillement par camion-citerne doivent être détaillées pour calculer le prix réel plutôt que d’estimer un versement unique. • En cas d’utilisation de citernes, toujours s’assurer qu’il s’agit de citernes rigides ou souples avec des robinets pour permettre l’écoulement de l’eau hors de la citerne : les usagers ne doivent pas collecter l’eau directement à l’arrière de la citerne. • Lorsque c’est possible, l’eau du camion doit être chlorée. 	»HECA Water Trucking Guidelines »WASH/EMMA document (based on rec- ommendations from Ethiopia 2011

B3 ÉLIMINATION DES EXCRÉMENTS

Les programmes WASH auront généralement une composante en assainissement. Ceci a pour objectif d'assurer des services d'assainissement aux communautés affectées, y compris une infrastructure pour l'élimination des excréments et des aires de lavage, afin de minimiser les risques associés aux maladies liées à WASH et à la pollution environnementale, en préservant la dignité des bénéficiaires.

<p>B3.1</p>	<p>Principes généraux</p> <p>L'élimination sans risques des excréments humains constitue la première barrière contre les maladies liées aux excréments, elle permet de fortement réduire la transmission directe et indirecte.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le personnel du programme WASH doit s'assurer qu'il n'y ait aucune matière fécale humaine dans l'environnement, et ce, en mettant en place des programmes de « nettoyage ». • Les programmes d'élimination des excréments doivent être basés sur la compréhension des habitudes et préférences culturelles des personnes – surtout les femmes, les enfants, les personnes âgées et les handicapées. Il faut leur demander leur avis sur la conception, le type et l'emplacement des installations sanitaires, même dans le cas d'une situation d'urgence à grande échelle à déclenchement rapide. • Avant la construction de toute installation sanitaire, il convient de définir, en accord avec les usagers, l'usage des installations, leur entretien et leur nettoyage – ainsi que la manière dont cela sera contrôlé. • Dans les premières phases d'urgence, éviter si possible les zones de défécation et commencer tout de suite par le creusement de tranchée de latrines peu profondes entourées par des bâches en plastique. L'étape suivante, en fonction des délais et de l'acceptation sociale, consiste à construire des latrines communes, ensuite des latrines familiales partagées, puis des latrines familiales individuelles. • Évaluer l'impact écologique potentiel (comme la déforestation) lorsque les matériaux pour la construction de latrines sont choisis, contre l'urgence des risques de santé publique. • Lorsque c'est possible, construisez des latrines qui peuvent supporter de futures catastrophes et minimiser les coûts de fonctionnement et d'entretien. 	<p>»WEDC, Excreta Disposal in Emergencies, 2007</p> <p>»Oxfam Excreta Disposal Guidelines</p> <p>» Oxfam TB2: Vulnerability and Socio-cultural Considerations for PHE in Emergencies</p>
<p>B3.2</p>	<p>Les critères de planification et de conception des fosses de latrines</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une distance de sécurité minimum de 30 mètres entre les latrines et les points d'eau est recommandée (non applicable dans les zones fragmentées ou karstiques). • Dans les premiers stades d'une urgence, il devrait y avoir un cabinet de toilette pour 50 personnes puis, une fois cet objectif atteint, passer à un cabinet de toilette pour 20 personnes. • La séparation des infrastructures pour les hommes et les femmes est la norme sauf lorsque la concertation (particulièrement avec les femmes) laissent entendre l'inverse. • Si vous construisez des installations sanitaires communes, assurez-vous que le ratio soit de 3 installations destinées aux femmes pour 1 destinée aux hommes. Toutefois, cela doit se baser sur des données ventilées par sexe, par exemple, s'il y a plus d'hommes et de garçons que de femmes et de filles de plus de 10 ans, le ratio devra être adapté. • Il vaut mieux répartir les blocs-toilettes communs dans un camp ou dans un village, plutôt que d'y construire de gros ensembles de toilettes. 	

B3.2	<ul style="list-style-type: none"> • Si la latrine n'est pas ventilée, des couvercles refermables doivent être posés sur le plancher de la latrine. De la chlorure de chaux ou des cendres devraient être fournies avec le couvercle pour neutraliser les odeurs et réduire le nombre de mouches. • Il ne doit y avoir aucun espace visible entre le plancher et la fosse. Des trous peuvent apparaître suite à l'érosion due à l'absence d'un bon drainage autour des toilettes. • Il doit y avoir un mur autour des installations des latrines destinées aux femmes pour garantir leur intimité. • Chaque cabine doit disposer d'un mécanisme pour maintenir la « porte » fermée de l'intérieur. Les latrines familiales communes devraient également avoir un crochet auquel attacher un cadenas. • Envisager la nécessité de distribuer des kits d'hygiène et d'outils pour éliminer les excréments des nourrissons et des enfants ; la promotion de l'hygiène devrait être liée aux moyens prévus pour le traitement des matières fécales. 	
B3.3	<p>Les toilettes dans les cas de nappes phréatiques élevées (<1,5 m de hauteur)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans les premiers stades d'une urgence, la priorité est de contenir les excréments plutôt que de protéger la nappe phréatique. Creusez des tranchées distantes d'au moins 30 m d'un puits ou d'une source, aussi profondes que possibles et assurez-vous que les personnes ne boivent pas directement de la nappe phréatique. • Dès que l'assainissement sûr de base est assuré, construisez des latrines surélevées pour ne pas contaminer les nappes d'eau (en prenant en compte la fluctuation des niveaux d'eau et le risque de crue). • Utilisez des latrines dans tous les cas où c'est possible, comme les systèmes de séparation des urines, les systèmes d'assainissement écologique ou des latrines fonctionnant avec des lombriciens minimisant la fréquence de vidange. 	<p>» WEDC, Excreta Disposal in Emergencies, 2007</p> <p>» Oxfam Septic Tank Guidelines</p>
B3.4	<p>Le traitement des eaux usées des latrines</p> <p>Les toilettes conçues pour le traitement des eaux usées doit disposer de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • fosse doublée (si la fosse n'est pas doublée, le processus mécanique de vidange peut faire s'effondrer les parois de la fosse) ; • une trappe ou un trou d'accès où une pompe ou un tuyau d'aspiration peuvent être insérés ou dans lesquels des personnes peuvent entrer (le trou de défécation n'est souvent pas assez grand pour la vanne pompe à pied) ; • une fosse septique sécurisée, bien organisée et clairement identifiée pour le stockage définitif des excréments ; et • une méthode d'épuration des eaux usées communautaire/domestique durable et en place pour le long terme. 	
B3.5	<p>Le lavage des mains après défécation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le lavage des mains doit être prévu dans toutes les latrines qu'Oxfam construit ou répare – que ce soit à la latrine elle-même ou à la maison – et doit être encouragé en fournissant du savon et des produits de lavage des mains. • Toutes les latrines publiques et institutionnelles construites par Oxfam doivent disposer d'installations pour le lavage des mains 	<p>» Oxfam Briefing Paper on Hand Washing Options, 2011</p>
B3.6	<p>Les toilettes pour les personnes handicapées</p> <ul style="list-style-type: none"> • On estime que, dans une communauté moyenne, entre 4 % et 10 % des personnes ont une mobilité réduite. Après un tremblement de terre ou un conflit, le pourcentage de personnes handicapées physiquement est susceptible d'augmenter. 	

<p>B3.6</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les projets d'assainissement d'Oxfam devraient être conçus pour répondre aux besoins de la population affectée. Pour cela, il faudra consulter la communauté en vue de déterminer la quantité et le type des besoins locaux spécifiques, et le travail de liaison avec les parties prenantes comme Handicap International. • Un indicateur utile est qu'au moins un cabinet de toilette sur 20 devrait être construit pour les personnes handicapées physiquement (comprenant un espace supplémentaire pour permettre à un soignant d'aider la personne handicapée). 	<p>» Oxfam TB1: Excreta Disposal for People with Physical Disabilities in Emergencies</p>
<p>B3.7</p>	<p>Les toilettes d'urgence et semi-permanentes</p> <p>Le moment choisi pour passer de l'utilisation de latrines « d'urgence » à des latrines de construction semi-permanente est difficile à prévoir. Toutefois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si les communautés affectées vivent encore dans des abris faits de bâches en plastique, il ne faut pas construire de structures de latrines avec un toit et des murs en métal (ou tout autre matériau plus stable), car la population pourrait démanteler les latrines pour améliorer leurs abris et rendre ainsi les latrines inutilisables. • Si l'on prévoit que la durée de la situation humanitaire sera supérieure à 3 mois, il faut envisager l'amélioration de la structure des toilettes pour une conception plus adaptée, en intégrant des facteurs environnementaux, budgétaires et de durabilité. • Dans certains contextes, il peut y avoir des connotations politiques à la construction de latrines semi-permanentes dans des campements temporaires. 	
<p>B3.8</p>	<p>Les bains publics et les cabines de bain</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les cabines de bain destinées aux femmes doivent faire partie d'un espace entouré d'écrans de protection muni de toilettes ou doivent être construites séparément. • Garantir un espace adéquat et la fourniture de produits pour les besoins féminins menstruels, par exemple des équipements pour nettoyer, sécher ou jeter les serviettes hygiéniques. • S'il n'y a pas de système d'eau courante, les cabines de bain doivent être proches des points d'eau afin que les gens n'aient pas à y transporter l'eau sur de longues distances. • Il doit y avoir une cabine de bain pour 50 personnes (ce ratio peut aller jusqu'à une pour 100 dans la première phase d'urgence). • Au moins une cabine de bain sur 20 devrait être construite pour les personnes ayant des besoins spécifiques (comprenant un espace supplémentaire pour permettre à un soignant d'aider la personne handicapée à se laver). • Les femmes sont plus susceptibles de donner le bain aux enfants pendant qu'elles se lavent et auront donc besoin de plus de temps. Pour éviter les files d'attente devant les installations de bain destinées aux femmes, il devrait y avoir davantage d'unités pour les femmes (2 pour les femmes pour 1 pour les hommes), et elles doivent être clairement identifiées. • Un système adéquat de drainage des eaux usées doit être mis en place. Les dalles et les sols devraient être posés avec des filtres à graisse et 1 % de pente vers le drainage pour empêcher les eaux stagnantes. • Chaque cabine doit être pourvue d'une porte et, si possible, une porte solide afin que des loquets puissent y être installés ; ceci est particulièrement important pour les installations sanitaires communes. • La construction de bains publics doit aussi être accompagnée par des formations à l'hygiène, par exemple pour permettre l'arrêt de la défécation publique dans les espaces de bain communautaires. 	<p>» Oxfam TB8: Low-cost Drainage for Emergencies</p> <p>» Oxfam TB2: Vulnerability and Socio-cultural Considerations for PHE in Emergencies</p>

B3.8	<ul style="list-style-type: none"> • Les bains publics devraient être séparés par sexe et clairement identifiés. Dans les communautés où les hommes se lavent dehors, aux points d'eau, la construction de bains pour les hommes peut ne pas être nécessaire. Toutefois, il faudrait, dans de telles conditions, envisager l'aménagement de points d'eau supplémentaires. • Là où les gens lavent leurs vêtements pendant leur bain : un espace pour le lavage des vêtements doit être envisagé lors de la conception des bains publics. 	
B3.9	<p>La conception des latrines scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les latrines scolaires dans les camps devraient être semi-permanentes, alors que des structures permanentes sont construites pour les écoles existantes. Il est important de faire correspondre les matériaux de construction avec ceux du bâtiment scolaire (sauf lorsque la toiture métallique est utilisée pour permettre le captage d'eau de pluie pour le lavage des mains, etc.). • Il devrait y avoir une source d'eau viable située près des latrines pour permettre le nettoyage anal, le lavage des mains et le nettoyage des latrines. • Les toilettes scolaires doivent être séparées par sexe. • Les dimensions des toilettes doivent être adaptées à la taille des enfants, surtout le trou de défécation et le repose-pied. • Il devrait y avoir suffisamment de lumière dans la toilette pour s'assurer que les enfants puissent voir où ils urinent/déféquent et qu'ils n'aient pas peur de les utiliser. • Selon la culture, des urinoirs devraient être fournis pour les hommes. • Il devrait y avoir un écran de protection, surtout pour les installations destinées aux filles. • Des éviers pour le lavage des mains doivent être disponibles dans chaque bloc de toilette. • Il doit y avoir au moins un cabinet de toilette destiné aux garçons et aux filles pour les élèves handicapés. • Les systèmes d'entretien et de nettoyage doivent être décidés avant d'entamer la construction de latrines scolaires. 	<p>» Zomerplaaig, J. and Mooijman, A. (2005). Child-Friendly Hygiene and Sanitation Facilities in Schools: Indispensable to effective hygiene education. Delft, The Netherlands, IRC International Water and Sanitation Centre.</p>
B3.10	<p>Le démantèlement des latrines</p> <p>Lorsque les latrines sont pleines ou si la communauté affectée se déplace à un autre endroit, les latrines devront être démantelées/remblayées en tout sécurité et de façon efficace.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurez-vous que des précautions sanitaires et sécuritaires soient en place. • Fournissez des petits récipients hermétiques de chaux chlorée pour les groupes communautaires ou les personnes qui prendront part aux travaux. • Avant de retirer la dalle des latrines, saupoudrer à la main une fine couche de chlorure de chaux dans le puits fermé (remblayé) ou mis hors service AVANT qu'il ne soit recouvert. Puis remplissez de terre ou de sable (au moins 50 cm), en vous assurant que toute la surface du contenu de la fosse soit complètement recouverte. • La dalle des latrines devrait être conservée au-dessus du puits pendant une semaine. • Enlevez la dalle des latrines et saturez-la en versant ou pulvérisant une solution à 1 % de chlore sur la dalle des latrines. Laissez la solution de chlore sécher à l'air libre avant de la remettre en stock pour sa réutilisation. Si les supports en bois sont en bon état, ils doivent être nettoyés et réutilisés de la même manière. • Assurez-vous que la surface de la fosse fermée soit fermement compactée et marquée (par une petite clôture avec des bouts pointus ou en y plantant un arbre ou autre chose). 	<p>» Oxfam Chlorinated Lime Use Guidelines, 2007</p>

B4 GESTION DES DÉCHETS SOLIDES

La mauvaise gestion des déchets entraîne des risques sérieux pour la santé en créant des vecteurs potentiels de reproduction des bactéries, de contamination des sources d'eau et en engendrant des risques d'empoisonnement du bétail. L'accumulation de déchets solides conduit souvent à des blocages dans les canaux de drainage qui conduisent à des problèmes de santé environnementale associés aux eaux stagnantes et polluées, à des risques d'incendie et à la pollution de l'air si les déchets sont brûlés de manière incontrôlée.

<p>B4.1</p>	<p>Principes généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les programmes doivent procéder à un audit des déchets solides afin de déterminer s'ils représentent un risque et quelles activités doivent être menées pour en réduire les risques. Au minimum, les questions suivantes doivent être posées dans l'audit : <ul style="list-style-type: none"> -Les déchets solides constituent-ils un problème ? -Que font les gens de leurs déchets ? -Quel type et quelle quantité de déchets solides sont produits par les ménages et dans les lieux publics (marchés, écoles, centres de transports) ? -Y-a-t-il des déchets spécifiques générés par la catastrophe ? (par ex. des gravats après un tremblement de terre, ou des carcasses d'animaux après des inondations ou une sécheresse). -Les déchets solides peuvent-ils être écoulés sur place ou faut-il les rassembler et les éliminer en dehors du site ? -Y-a-t-il des installations médicales et des activités qui produisent des déchets ? Comment sont-ils éliminés ? Qui en est responsable ? -Quel gouvernement ou quelles autres organisations extérieures sont impliqués dans la gestion des déchets ? Quels sont leurs rôles et responsabilités et ont-elles changé suite à la situation d'urgence ? • Des équipements et des vêtements (gants, bottes, masque) de protection individuels devraient être fournis aux bénévoles et au personnel travaillant dans les activités de gestion des déchets, y compris du savon pour se laver. 	<ul style="list-style-type: none"> » Oxfam Guidelines for Solid Waste Management in Emergencies » Oxfam Technical Briefs : » TB 15 Domestic and Refugee Waste » TB17 Large-Scale Environmental Clean-up Campaigns » TB 16 Composting and recycling » TB18 Hazardous Wastes » Oxfam Equipment Catalogue, for ideal content of protective gear and solid waste kits » OCHA Disaster Waste Management Guidelines, 2011
--------------------	---	---

<p>B4.2</p>	<p>L'élimination des déchets ménagers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si l'élimination des déchets est promue au niveau des ménages, il est préférable de placer les déchets dans des fosses de petites tailles et de les recouvrir régulièrement de terre ou de cendre pour réduire les odeurs, les mouches, les rongeurs, etc. Ces fosses devraient : <ul style="list-style-type: none"> -se situer à plus de 10 m des habitations ; -se situer à plus de 15 m des sources d'eau ; -se situer à au moins 1,5 m au-dessus du niveau de l'eau ; -avoir environ 1 à 1,5 m de profondeur ; -être entourées d'une petite clôture pour éviter les accidents et qu'elles soient fouillées. • Lorsque les déchets atteignent presque la surface, ils doivent être tassés et recouverts de terre. • Les programmes WASH ne devraient pas promouvoir la combustion des déchets ménagers pour les raisons suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Impacts sur la santé – le brûlage des déchets (les matières plastiques notamment) produit des fumées toxiques qui sont nocives pour les humains et les animaux, et en particulier les jeunes enfants. - Impacts sur la sécurité – à cause des feux incontrôlés près des habitations. - Impacts de nuisance de la fumée constante. - Impacts environnementaux sur les émissions de CO₂ dans l'atmosphère. 	
<p>B4.3</p>	<p>La gestion des déchets dangereux</p> <p>Certains types de déchets dangereux peuvent être produits dans le cadre des programmes WASH ou d'autres opérations humanitaires dans la même région : ils nécessitent une attention particulière pour éviter la pollution de l'environnement et des eaux souterraines, et bien sûr pour la santé et la sécurité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le personnel du programme WASH n'est pas sûr de la façon de traiter ou d'éliminer les déchets dangereux, ils doivent toujours demander l'avis des conseillers WASH régionaux ou basés à Oxford. • Le personnel du programme WASH devrait s'assurer que toutes les activités WASH d'Oxfam liées aux déchets dangereux sont en conformité avec la législation environnementale nationale et les pratiques internationales recommandées. <p>Voici quelques exemples spécifiques de déchets dangereux qui peuvent être rencontrés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des membranes et des tampons Delagua non-stériles qui devraient être stérilisés par autoclavage (à haute température) ou incinération (séchez-les d'abord) ; • des résidus d'alun provenant des activités de traitement des eaux qui devraient être enterrés ; • des produits chimiques périmés ou excédentaires (par exemple le chlore, les insecticides contre les moustiques) devraient être conservés dans des fûts en plastique scellés avant la mise en décharge si l'élimination spécialisée n'est pas possible. 	

B5 LAVAGE DES MAINS

Un bon et vigoureux lavage des mains (de préférence avec du savon ou un substitut comme des cendres ou du sable) lorsqu'il est effectué à des moments critiques (c.-à-d. avant la préparation des repas, lors des repas, au moment de donner à manger aux enfants, après l'utilisation de latrines et après le nettoyage des couches des bébés) est le moyen le plus efficace de prévenir les maladies diarrhéiques.

B5.1	<ul style="list-style-type: none">• Les promoteurs de SP devraient, dans toutes les évaluations rapides WASH et les enquêtes de référence, mener une évaluation de la motivation et des obstacles en matière de lavage des mains.• Le lavage des mains devrait être abordé dans tous les programmes d'élimination des excréments, soit dans les latrines soit au niveau des ménages - par la promotion des techniques de lavage des mains et la fourniture de savon ou de produits de substitution.• Toutes les latrines institutionnelles construites par Oxfam doivent disposer d'installations pour le lavage des mains avec du savon fourni ou un équivalent.• Veillez à ce qu'il y ait un drainage adéquat autour des installations de lavage des mains.	» Oxfam Briefing Paper on Hand Washing Options, 2011
-------------	--	--

B6 KITS D'HYGIÈNE

Oxfam distribue des articles non alimentaires sous forme de « kits d'hygiène » pour soutenir les activités WASH, pour permettre par exemple une utilisation sûre de l'eau et un lavage de mains efficace. La fourniture de matériels pour les femmes adaptés à la culture et utilisés pour leur protection menstruelle revêt une importance considérable. D'autres articles peuvent également être inclus en fonction des ressources disponibles et des priorités de la communauté.

<p>B6.1</p>	<p>Un kit d'hygiène devrait permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de stocker de l'eau potable pour un ménage ; • d'encourager les bonnes pratiques relatives à l'usage de l'eau potable ; • à tous les membres d'une famille d'apprendre à se laver les mains aux moments-clés ; • de faire la toilette du corps et la lessive ; • de gérer les excréments des bébés et des petits enfants ; • d'effectuer un lavage anal avec des récipients spécifiques (si nécessaire) ; • de gérer les menstruations ; • d'avoir une bonne pratique d'hygiène alimentaire. <p>Lors de la mise en place d'une distribution de kits d'hygiène :</p> <ul style="list-style-type: none"> • assurez la fourniture de matériels d'hygiène de base en accord avec SPHERE ; • communiquez avec la communauté affectée, en particulier les femmes, sur la composition d'un kit d'hygiène et les critères de ciblage. (Les articles qui sont sélectionnés dépendront de ce qui est déjà disponible au niveau des ménages, de la durée prévue du déplacement, des opportunités locales de revenus, et des besoins locaux exprimés) ; • coordonnez avec le groupe sectoriel WASH le plaidoyer visant à rendre cohérente la composition des kits d'hygiène, afin d'éviter les doubles emplois et d'identifier les opportunités d'achats en gros et les lacunes dans l'approvisionnement de biens non alimentaires ; • étudiez les possibilités de se procurer des articles d'hygiène auprès des fournisseurs/marchés locaux avec l'appui des collègues de la logistique ; • envisagez les options de distribution de coupons ou d'argent avec les collègues EFSVL ; • assurez-vous que tous les groupes au sein des communautés affectées comprennent et acceptent les critères de ciblage et qu'il y ait un véritable partage des informations et des mécanismes de retours en place ; • veillez à ce que les communautés affectées comprennent le but et la manière d'utiliser chaque kit de biens non alimentaires, par des démonstrations, etc. ; • envisagez les thèmes relatifs à la protection aux différences entre hommes et femmes et au VIH/SIDA lors de la conception des systèmes de distribution ; • effectuez un suivi postérieur à la distribution et enregistrez les enseignements tirés dans les 3 semaines suivant la distribution. 	<p>» Oxfam Briefing Paper: Hygiene Kits , 2008</p> <p>» Oxfam Briefing Paper: How to do NFI Distributions 2008</p> <p>» Guideline for responding to women's menstrual hygiene needs in emergencies.</p> <p>» WASH/EMMA document (based on recommendations from Ethiopia 2011</p> <p>»IO PHP best practices 2010</p>
<p>B6.2</p>	<p>Utilisation des coupons et de l'argent</p> <p>Au lieu de distribuer des articles non alimentaires, on peut donner des coupons et de l'argent lorsque les marchés fonctionnent ; les communautés affectées retrouveront alors leur dignité et leur capacité de choisir. L'établissement de mécanismes responsables de distribution d'argent ou de coupons peut demander plus de temps que les distributions en nature dans les premières phases d'une urgence mais devrait être envisagé dès que la situation le permet.</p>	<p>» Brady, C. & Creti, P. CaLP Case Study Shop vouchers for hygiene kits in Port-au-Prince, Haiti, 2011.</p>

B7 INFORMATION, ÉDUCATION ET COMMUNICATION (IEC)

Les interventions IEC sont un élément essentiel de tout programme de promotion de la santé puisqu'ils aident les communautés à agir pour réduire les risques de santé publique. Une intervention IEC efficace cherche à comprendre les motivations du changement comportemental des différents groupes cibles ainsi que les obstacles s'opposant au changement.

B7.1	<p>Le matériel et les activités d'IEC sont une composante essentielle de tout programme WASH. Le personnel du programme WASH impliqué dans leur développement doit :</p> <ul style="list-style-type: none">• entreprendre une évaluation des besoins en IEC, des niveaux locaux d'alphabétisation et des problèmes culturels et religieux potentiels qui pourraient surgir autour d'une communication publique. L'information recueillie au cours de cette évaluation fournit le cadre d'un « plan de communication » qui devrait déterminer les publics cibles, les techniques d'IEC, les plans de suivi et évaluation, la logistique et le budget ;• collaborer avec les communautés affectées pour le développement de l'IEC. Les activités et les supports doivent toujours être culturellement adaptés et appropriés ;• coordonner les plans d'IEC avec le groupe sectoriel WASH pour s'assurer qu'une approche concertée, cohérente avec la politique du gouvernement, est adoptée ;• tester le matériel développé avec les communautés affectées ;• s'assurer que le matériel développé soit logique et non technique ;• s'assurer que les images utilisées soient aussi précises que possible et familières aux groupes ciblés ;• identifier les facteurs locaux de motivation qui peuvent encourager les changements de comportements et concevoir les images utilisées en fonction de ces facteurs ;• essayer de communiquer des messages positifs ;• entreprendre un suivi régulier des activités d'IEC – tant pour recueillir les retours sur l'IEC que pour évaluer l'impact de l'IEC sur les pratiques de lavage, et le cas échéant modifier les approches.	» Oxfam IEC e-learning module, 2012 » WASH Cluster Visual Aids Library
-------------	---	---

B8 ABRIS

Bien que l'eau et l'assainissement constituent la réponse de base d'Oxfam, la mise en place d'abris d'urgence fait parfois partie des programmes WASH. S'il y a des besoins en abris non satisfaits, Oxfam devrait y répondre ou faire pression pour que d'autres interviennent. Oxfam construit aussi des abris transitoires après les catastrophes pour apporter une réponse plus durable au besoin d'abris des populations affectées, en fonction des besoins, de nos propres capacités et du budget disponible. La construction de logements permanents n'est pas considérée comme une intervention humanitaire appropriée d'Oxfam, bien qu'il puisse arriver qu'Oxfam fasse du lobbying et du plaidoyer en faveur des politiques de logement permanent et des interventions des autres acteurs.

<p>B8.1</p>	<p>Principes généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les projets concernant les abris d'urgence ou transitoires devraient être coordonnés avec le groupe sectoriel « Abris » et les ministères pertinents. • Toutes les interventions d'Oxfam concernant les abris d'urgence ou transitoires doivent respecter les normes minimales SPHÈRE pour le logement et les campements provisoires. 	<p>»Oxfam Shelter Policy, 2006 »SPHERE, 2011</p>
<p>B8.2</p>	<p>Les matériaux pour abris et la distribution d'urgence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parmi les matériaux distribués destinés aux abris d'urgence, on retrouve couramment des tentes, des bâches en plastique, de la tôle ondulée ou des feuilles de toiture en plastique, des matelas ou des tapis et des couvertures. Tous les matériaux d'abri distribués par Oxfam, y compris ceux achetés sur les marchés locaux, doivent être conformes aux normes internationales de qualité. • Comme les personnes déplacées vivent souvent dans des tentes plus longtemps que prévu, la conception des tentes et les matériaux doivent être adaptés pour résister à une utilisation à long terme sur plusieurs saisons. Les tentes légères de style camping ne sont pas adaptées pour des interventions humanitaires. • Des longueurs suffisantes de bâches en plastique doivent être distribuées pour répondre aux normes SPHÈRE. 2 pièces de 4 x 6 m sont souvent plus utiles aux familles déplacées qu'une seule pièce de surface identique. • Les bâches en plastique ne doivent pas être distribuées sans système de fixation ou d'accrochage. Une longueur suffisante de câble en polypropylène ou en fibres naturelles devrait accompagner toutes les bâches en plastique. • Les supports structurels, comme les branches d'arbres ou de bambou, doivent être inclus s'il n'existe pas de matières récupérables, ou s'il y a un risque de déforestation. • Des clous et outils devraient aussi être distribués, comme indiqué par les évaluations. Les trousseaux d'outils à partager entre les familles ne devraient pas dépasser 1 kit pour 10 familles. Une formation pratique doit accompagner la distribution de trousseaux d'outils. Il est important de fournir des informations simples sur l'assemblage d'abris provisoires. • Si des couvertures doivent être distribuées, deux couvertures doubles ou king-size par famille est une condition minimale. • Afin d'éviter ou de réduire le risque d'eau stagnante après la pluie et d'empêcher les infiltrations d'eau dans les tentes, il convient d'accorder une attention particulière à un bon drainage des fossés autour des tentes. • Mobilisez la communauté ou tout autre appui pour les foyers qui ne sont pas en mesure de transporter ou d'utiliser facilement les matériaux pour abris (par exemple les foyers dirigés par des personnes âgées ou des enfants). 	<p>» OCHA Guide to the Use and Logistics of Family Tents in Humanitarian Relief, 2004 » Plastic Sheeting – A Guide to the Specification and Use of Plastic Sheeting in Humanitarian Relief, 2007 » Oxfam Technical Brief 24 Emergency Shelter Principles » Oxfam Cash Transfer Programming in Emergencies</p>

<p>B8.3</p>	<p>Abris et biens non alimentaires dans les climats chauds et froids</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les programmes pour installer des abris dans les climats extrêmement chauds ou froids doivent être conçus en fonction du contexte et des besoins locaux. Si des biens non alimentaires et des abris doivent être distribués dans ces contextes, il faudra : • toujours consulter la population locale pour lui demander les techniques utilisées (comme l'isolation) et qui peuvent être improvisées pour s'adapter aux abris temporaires ou aux tentes ; • poser des questions à la communauté pour comprendre comment les abris ou tentes seront utilisés, et, par conséquent, les biens non alimentaires qu'il faudra pour les abris comme des protections supplémentaires pour le soleil ou des seaux en cas d'incendie ; • prendre en compte les températures de nuit qui peuvent chuter considérablement en climat chaud (des couvertures, etc. peuvent toujours être nécessaires). 	<p>»WEDC, Out in the Cold, 1999 » MSF & Shelter Centre, Shade Nets – Use, Deployment and Procurement of Shade Net in Humanitarian Relief Environments, 2006</p>
<p>B8.5</p>	<p>Eau, assainissement et abris</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le personnel du programme WASH doit garantir que toutes les interventions d'urgence d'Oxfam pour la construction d'abris soient accompagnées d'un accès et d'un approvisionnement en eau et d'équipements sanitaires adéquats. 	

B9 CAMPS ET CAMPEMENTS INFORMELS

Lorsqu'Oxfam participe à la planification de camps et de campements pour les personnes affectées par une urgence, un élément clé de ces initiatives devrait être les services WASH.

<p>B9.1</p>	<p>Planification et évaluation des sites – Approvisionnement en eau et évacuation des excréments</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour s'assurer que les services WASH pertinents soient suffisants pour les populations estimées des camps, le personnel devrait participer à des évaluations techniques (disponibilité de l'eau, différents choix pour l'évacuation des excréments, etc.) avant qu'un nouveau site ne soit choisi. • Les populations des camps, et par conséquent les besoins WASH, augmentent généralement au fil du temps, les activités WASH devraient s'adapter à ces changements. • La planification initiale du site devrait prendre en compte la situation immédiate et l'éventuel développement du camp à l'avenir. Par exemple, les services WASH (conception des latrines, etc.) peuvent évoluer au cours des différentes phases de la durée de vie d'un camp. 	<p>» Davis, J., Lambert, R., (1999) Engineering in Emergencies</p>
<p>B9.2</p>	<p>Disposition et planification des sites</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'emplacement des latrines et des équipements de bain doit être d'un accès sûr et respecter suffisamment l'intimité et l'acceptation culturelle des femmes et des filles. Il est crucial de les consulter sur cette question et sur la conception des latrines. • Les sites d'évacuation des déchets solides doivent être placés loin des sources d'eau et dans des zones centrales partout dans les camps et à leur périphérie. • Les points de lessive et de vaisselle doivent être situés à proximité des ménages et des points d'approvisionnement en eau. 	
<p>B9.3</p>	<p>Pare-feux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des pare-feux entre les tentes, les abris et les bâtiments sont essentiels pour limiter la possibilité qu'un feu s'étende. L'espace minimum entre les structures doit de préférence être 2,5 fois l'équivalent de la hauteur de la structure (des tentes de 2 m de haut doivent être distantes de 5 m, par ex.). • Lorsqu'il n'est pas possible d'atteindre cette distance, des campagnes de protection contre les incendies sont essentielles pour aider les résidents des camps à identifier les risques et prendre les mesures adéquates. 	<p>» NRC Camp Management Toolkit, 2008</p>

B10 NORMES DE CONSTRUCTION

Toutes les activités de construction d'Oxfam (aménagement des sites, santé et sécurité, terrassement, maçonnerie, béton, et autorisations) doivent satisfaire ou excéder les normes de qualité nationales, et être basées sur un plan de travail fréquemment révisé.

<p>B10.1</p>	<p>Gestion de projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion des projets de construction est la responsabilité du chef d'équipe technique des ingénieurs en santé publique (CET). Tous les projets de construction d'Oxfam doivent respecter voire excéder les normes de qualité industrielles, le CET ou l'ingénieur en santé publique en chef est le principal responsable de la qualité. • Tous les projets, quelle que soit leur taille, devraient être basés sur un plan de travail. Chaque plan de travail doit inclure les informations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - l'étendue des travaux ; - des dessins techniques ; - les phases et les séquences du chantier ; - les types et les quantités des matériaux de construction ; - le personnel qualifié ou non qualifié pour chacune des phases ; - un calendrier prévisionnel du projet, et - un budget aussi clair que possible. • Les plans de travail devraient être révisés régulièrement (de préférence tous les deux jours) et revus si nécessaire. Les responsables de la gestion du projet doivent être tenus informés de toute modification aux plans de travail. 	<p>» Cobb, F., (2009) Structural Engineer's Pocket Book (2nd Ed.)</p> <p>» Davis, J., Lambert, R., (1999) Engineering in Emergencies</p>
<p>B10.2</p>	<p>Gestion du chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur chaque chantier, une personne doit être responsable des travaux. Cette personne doit disposer des connaissances techniques suffisantes pour aborder des problèmes habituels ; de la capacité professionnelle de prévoir et traiter des problèmes ou des retards avant qu'ils ne se produisent ; et avoir un comportement personnel discipliné et de l'autorité sur ses ouvriers, contremaîtres et la communauté hôte. Si une telle personne n'est pas disponible, c'est la responsabilité du CET ou de l'ingénieur en santé publique en chef de superviser le travail. • Le contremaître du chantier devrait être présent sur le terrain tous les jours. • Pour tout travail de construction, les directives sanitaires et de sécurité en matière d'ingénierie de santé publique et le dossier technique de construction devraient être scrupuleusement suivis. 	
<p>B10.3</p>	<p>Approbation et mise à disposition</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bien que la surveillance continue des travaux de construction puisse faire de l'approbation une formalité, il est de la responsabilité du CET ou de l'ingénieur en santé publique en chef sur le terrain d'approuver officiellement la mise en service ou l'usage des travaux de construction. • Si le travail ne répond pas à des normes acceptables, il faut revoir le plan de travail et le mettre en place pour corriger les éventuels problèmes ou initier des changements. • Des calendriers de maintenance doivent être inclus dans la remise aux communautés des travaux de construction. Les autorités locales ou les ministères techniques devraient être impliqués dans l'approbation et la remise des travaux finis. 	

B11 LUTTE CONTRE LE CHOLÉRA ET LES AUTRES ÉPIDÉMIES DE MALADIES DIARRHÉIQUES

La lutte contre le choléra est plus efficace lorsque des mesures de préparation ont déjà été mises en place. Il est essentiel de connaître les directives nationales sur les déclencheurs de l'intervention contre le choléra pour pouvoir y faire face. Des recommandations générales pour le déclenchement des interventions figurent dans les directives relatives aux épidémies de choléra d'Oxfam.

<p>B11.1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tout le personnel du programme WASH doit être conscient de l'endémicité du choléra dans le pays dans lequel ils travaillent et doivent connaître les mesures de prévention et de traitement. • Tout le personnel du programme WASH doit connaître les phases critiques de l'épidémie et les activités clés pour chaque phase telles que le précise les Directives relatives aux épidémies de choléra d'Oxfam Grande-Bretagne. • Tous les pays classés par l'OMS comme étant endémiques pour le choléra et où Oxfam est opérationnel doivent avoir : <ul style="list-style-type: none"> - un plan actif de préparation et de mise en œuvre pour la lutte contre le choléra (y compris du matériel et des messages standards et pré-testés de communication, d'information et d'éducation) ; - un stock de matériaux en cas d'urgence pour lutter contre le choléra, lorsque matériellement possible, ou au moins les matériaux nécessaires et des accords avec les fournisseurs ; - un système pour accorder les ressources nécessaires à une lutte rapide contre le choléra avec le personnel local (provenant de programmes à long terme, de détachements, etc.) • Une riposte à une épidémie de diarrhée sévère doit inclure au minimum les actions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - des campagnes intensives sur les actions clés à mener pour atténuer et prévenir le choléra et/ou la diarrhée ; - l'accès à la réhydratation orale, avec des solutions de réhydratation orale (ORS) ou des alternatives comme la solution à base de sucre et de sel, lorsqu'elles sont recommandées par le ministère de la Santé et connues des communautés ; - toute eau destinée à la boisson doit être chlorée (à des étapes appropriées, ce qui pourrait inclure une chloration à la source, le long du chemin ou au point d'utilisation) ; - la distribution de kit d'hygiène comprenant du savon, des récipients pour l'eau, et des moyens de désinfecter l'eau destinée aux ménages si nécessaire ; - l'initiation d'une campagne de nettoyage pour s'assurer que l'environnement n'est pas contaminé par des matières fécales ; - l'appui aux centres de traitement du choléra pour l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'isolation ; - le maintien des liens (formels ou informels) avec les ONG médicales ou les ministères de la Santé afin que tout projet ou intervention soit fondé sur une connaissance des phases de l'épidémie ; - la garantie qu'il y ait un suivi adéquat par les communautés conjointement avec d'autres organismes. 	<p>» Oxfam GB Cholera Prevention and Control Guidelines, 2012</p>
---------------------	--	---

B12 WASH DANS LES SITUATIONS DE SÉCHERESSE

La sécheresse cause des pénuries d'eau temporaires alors que l'aridité est un état chronique de manque d'eau. Il est important de reconnaître cette différence et de se rendre compte que les interventions d'urgence pour remédier à la sécheresse se feront généralement dans les zones semi-arides qui souffrent d'une pénurie chronique d'eau. En conséquence, il est crucial que les interventions WASH ne sapent pas les stratégies d'adaptation par un manque de compréhension de ces stratégies.

<p>B12.1</p>	<p>Travail intégré avec la sécurité alimentaire d'urgence et moyens de subsistance des plus vulnérables (EFSVL)</p> <p>Une collaboration étroite avec l'équipe EFSVL est nécessaire pour garantir un programme « conjoint » (voir A1.6). Cela impliquera entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une planification et des évaluations conjointes ; • des réunions de coordination organisées régulièrement ; • une direction solidaire et déterminée ; • une approche cohérente pour communiquer le programme d'Oxfam aux communautés et autorités. <p>Le travail contre rémunération qui peut accroître l'accès à l'argent en espèces pour les communautés et individus ciblés peut servir à soutenir la réhabilitation des sources d'eau ou l'élimination des carcasses mortes. La main-d'œuvre rémunérée ou l'utilisation de coupons et de transferts d'argent peuvent aussi être envisagés, selon l'analyse du contexte et les objectifs du programme.</p>	<p>» HECA Guidelines for Water Trucking in Drought Emergencies</p>
<p>B12.2</p>	<p>Évaluation</p> <p>Dans la lutte contre la sécheresse, une évaluation approfondie est essentielle pour déterminer les ingénieurs et promoteurs de la SP spécifiques dont on aura besoin. Utilisez le modèle conceptuel de SP pour examiner les influences différentes sur la santé et la nutrition. Les questions suivantes devraient être envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les mécanismes d'adaptation à la sécheresse par rapport à l'alimentation, l'eau et l'hygiène ; • les pratiques partagées sur l'alimentation au sein des familles et parmi elles ; • les pratiques alimentaires concernant les bébés et jeunes enfants ; • les perceptions de la communauté sur le risque de contracter certaines maladies et les liens avec la malnutrition ; • les pratiques de soins dispensées aux bébés et jeunes enfants et les comportements positifs vis-à-vis de la santé ; • la prise de décision et les rapports de pouvoir au sein des foyers. <p>Il est aussi crucial de comprendre comment la population visée a généralement accès à l'eau pendant la saison sèche et de déterminer quelles stratégies d'adaptation pourraient être appuyées ou renforcées.</p>	

B12.3	<p>Intervention</p> <p>L'intervention devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> • se baser sur les résultats spécifiques découlant de l'évaluation faite dans chaque contexte plutôt qu'en fonction d'une liste standard d'interventions ; • disposer de critères de sélection clairs pour identifier les zones où l'eau sera fournie ; • garantir que l'approvisionnement en eau n'encourage pas de nouveaux campements ; • être adaptée à des groupes cibles spécifiques (particulièrement en matière de communication et de mobilisation) ; • donner la priorité aux groupes cibles qui sont en plus grand danger (par exemple, une densité de population élevée, des taux de malnutrition élevés, une incidence accrue de diarrhée, des populations nomades disposant de moins de 7,5 litres par personne et par jour. 	
B12.4	<p>Eau</p> <p>Les interventions appropriées devraient prévoir la réparation des pompes manuelles, le creusement ou l'approfondissement de puits creusés à la main, l'approvisionnement en carburant et des subventions en espèces.</p> <p>La collecte de l'eau de pluie à travers l'aménagement d'étangs, de murets, la construction de barrage et des digues de pierres peut être adéquat pour se préparer à la seconde phase des interventions.</p> <p>Utilisez les directives spécifiques au pays et au groupe sectoriel WASH pour connaître la quantité d'eau recommandée.</p> <p>L'acheminement d'eau par camion-citerne en cas d'urgence ne doit être utilisé qu'en dernier recours pour les interventions d'urgence, et il faudra se poser les questions clés suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si l'acheminement d'eau par camion-citerne en cas d'urgence doit se concentrer sur les communautés pastorales établies, cela constitue-t-il un risque de surpâturage des zones de pâturage de la saison des pluies (particulièrement pour ce qui est des points de distribution de l'eau acheminée par camion-citerne) ? • L'acheminement d'eau par camion-citerne en cas d'urgence aidera-t-il les communautés mobiles temporaires en fournissant de l'eau aux zones de pâturage éloignées afin de réduire la pression sur les ressources naturelles rares ? • Les débits des puits de forage sont-ils suffisants pour répondre aux besoins en eau des camions en plus des usagers quotidiens ? • L'acheminement d'eau par camion-citerne en cas d'urgence aura-t-il un impact sur les mouvements de migration des populations pastorales ? • Les populations et les communautés les plus vulnérables ne seront-elles pas suffisamment aidées en raison de problèmes d'accès routiers ? • On donnera la priorité à l'eau pour la consommation humaine, et l'acheminement d'eau par camion-citerne ne devra pas être mis en œuvre pour répondre aux besoins des animaux d'âge adulte. <p>L'approvisionnement en eau par le biais de coupons est une option qui peut être utilisée dans des zones où il existe un marché commercial de l'approvisionnement en eau par camion-citerne. (L'argent est versé aux fournisseurs commerciaux en échange des coupons présentés par les bénéficiaires).</p>	

<p>B12.5</p>	<p>Gestion des excréments</p> <p>Lors de sécheresses, il faut éviter de fournir des latrines dans les zones très peu peuplées ou où la majorité de la population est nomade. Il faudra trouver des stratégies alternatives pour confiner les excréments : par exemple, des zones bien définies, déféquer loin des sources d'eau, la méthode du chat. Enfin, il sera nécessaire également de réduire les risques liés aux excréments des animaux.</p>	
<p>B12.6</p>	<p>Promotion de la santé publique</p> <p>Pour promouvoir l'hygiène, il faut être conscient de la question du manque d'eau et la façon dont elle peut être gérée, et, là où c'est possible, il faudrait appuyer les stratégies d'adaptation traditionnelles comme l'utilisation de feuilles pour laver et de sable pour laver les récipients de cuisine.</p> <p>La fourniture de savon et d'équipement de lavage de mains peut être appropriée dans les camps et centres d'alimentation mais il n'est généralement pas pratique d'en distribuer régulièrement aux populations dispersées comme les populations pastorales nomades qui se déplacent avec leurs familles élargies.</p> <p>Les choix qui se présentent à nous sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • promouvoir l'usage d'eau et de cendres lorsque le savon n'est pas disponible, • encourager l'utilisation de cendres ou d'alternatives acceptables localement pour le lavage de mains sec lorsqu'il n'y a pas d'eau, • encourager le lavage de main à deux moments critiques seulement (plutôt qu'à tous les moments clés) : avant de toucher la nourriture et après avoir déféqué. 	

B13 MALARIA, DENGUE ET LUTTE ANTIVECTORIELLE

Les programmes de lutte contre la malaria et la dengue d'Oxfam défendent une approche fondée sur les preuves, visant des régions où le paludisme ou la dengue représente le plus grand risque de mortalité ou de morbidité. Un projet de contrôle du paludisme peut être mis en œuvre soit dans le cadre d'un projet WASH ou comme un projet spécial. Toutefois, tous les projets WASH devraient souscrire à des normes minimums de lutte antivectorielle en s'assurant un drainage efficace de l'eau – même si un élément de contrôle du paludisme spécifique n'est pas inclus.

<p>B13.1</p>	<p>Paludisme</p> <p>Les points forts du programme d'Oxfam contre le paludisme incluent l'offre d'une éducation communautaire pour assurer une prévention efficace du paludisme (utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée (MIILD), lutte antivectorielle et participation de la communauté) et la distribution de MIILD (soit pour des communautés entières ou destinées aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 5 ans).</p> <ul style="list-style-type: none"> • La décision d'intervenir avec un programme antipaludique doit être basée sur une connaissance du profil paludique dans la zone : toutes les évaluations WASH doivent inclure une appréciation des risques paludiques et de la capacité d'intervention des autres agences ainsi que de leurs intentions (y compris celles du gouvernement). • L'autorisation doit être demandée au programme national de lutte contre le paludisme ou au ministère de la Santé avant qu'une intervention ne soit déclenchée. • Travailler autant que possible en liaison avec les programmes de lutte contre le paludisme à long terme existants (par exemple, « Roll Back Malaria » ou le Fonds mondial). • La fourniture de moustiquaires ne devrait pas être perçue comme le choix automatique d'intervention car elles peuvent parfois s'avérer inappropriées. • Lorsqu'il est décidé de distribuer des moustiquaires, seules les moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée (MIILD) doivent être achetées. Les marques suivantes sont acceptées⁴ : Permanet, Bestnet (Netprotect), Olyset, Yorkool, Interceptor, DuraNet et Dawa Plus. • Le choix des moustiquaires doit reposer sur une évaluation des habitudes de sommeil, des préférences des utilisateurs et sur des échanges menés avec le programme national de lutte contre le paludisme. • Les exigences minimales générales pour la distribution de kits d'hygiène sont applicables à la distribution de MIILD. • La pulvérisation résiduelle intérieure (PRI) peut être effectuée s'il s'agit de l'option la plus adaptée et qu'il n'existe pas d'autres acteurs capables de la mettre en œuvre. Si c'est le cas : <ul style="list-style-type: none"> - Le personnel devrait recevoir une formation complète pour assurer une pulvérisation efficace et sans danger. - La pulvérisation devrait être effectuée juste avant la saison des pluies, afin de s'assurer de l'efficacité de l'insecticide lors des pics de paludisme. - La pulvérisation devrait être limitée aux situations de camp ou à des régions géographiques bien définies, car une plus large couverture en limiterait l'efficacité. 	<p>» Oxfam Malaria Control Strategy, 2011</p> <p>» Oxfam Malaria Control Manual, 2005</p> <p>» Oxfam Comparison table for LLINs, 2011</p>
---------------------	---	---

⁴ Depuis le mois de novembre 2011. Il est recommandé de vérifier les dernières marques approuvées avec un conseiller en santé.

B13.1	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les insecticides achetés pour être utilisés dans un pays donné doivent être agréés par ce même pays. - Le DDT (dichlorodiphényltrichloroéthane) ne doit pas être acheté avec le budget d'Oxfam. • Oxfam ne dispense pas de soins médicaux dans le cadre de ses programmes WASH, mais l'accès à un traitement adéquat est important pour la réussite du contrôle du paludisme. Par conséquent, si l'accès aux soins de santé ou de traitement est gravement compromis, Oxfam devrait plaider en faveur de la participation d'autres organisations. 	
B13.2	<p>Dengue</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les activités pour lutter contre la dengue devraient être décidées en connaissant les caractéristiques de la maladie dans la zone, par exemple, les moustiques aedes qui transmettent la dengue et qui peuvent avoir des comportements de reproduction de prédilection. • Pour réduire efficacement la dengue, il faut réduire les piqûres de moustiques, particulièrement pendant la journée. Si les estimations de WASH révèlent que la dengue est un problème de santé publique dans la zone du projet, les activités devraient chercher à réduire et à traiter les lieux de reproduction (aedes aegypti ne se reproduisent pas dans les eaux libres mais préfèrent les contenants fermés comme les réservoirs, les citernes ou les bidons d'eau, les boîtes de conserve ou les vieux pneus, etc.), et devraient insister sur la communication pour réduire les possibilités de se faire piquer et sur l'identification des symptômes de la dengue. • Les activités de lutte contre la dengue devraient être coordonnées en lien avec les politiques gouvernementales existantes et d'autres ONG spécialisées. 	» WHO, Dengue Guidelines for Diagnosis, Treatment, Prevention and Control, 2009
B13.3	<p>Lutte antivectorielle – principes généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> • La programmation de la lutte antivectorielle devrait être basée sur une évaluation de l'impact local des vecteurs sur les maladies transmissibles comme le paludisme et la dengue, et entreprise en tant que partie intégrante de l'ensemble des activités WASH et de lutte contre le paludisme. • Les programmes de lutte antivectorielle devraient exploiter toutes les opportunités disponibles de participation communautaire et être accompagnés d'activités éducatives pour expliquer les travaux. • Les produits chimiques utilisés devraient être conformes aux normes de sécurité et environnementales nationales et internationales (OMS). • L'élimination des produits chimiques de contrôle des vecteurs périmés ou excédentaires doit suivre les directives et les normes nationales (ou internationales si les premières n'existent pas) sur la gestion des déchets dangereux. Voir la partie sur la gestion des déchets solides. 	»Oxfam Malaria Control Strategy, 2011 »Oxfam Malaria Control Manual, 2005
B13.4	<p>Lutte antivectorielle physique (la réduction des sources)</p> <ul style="list-style-type: none"> • La lutte antivectorielle physique doit se concentrer sur l'amélioration du drainage autour des points d'eau, l'aménagement d'un drainage des eaux de pluie suffisant et le remblayage ou le drainage des étangs, des marécages et des autres gîtes larvaires. Pour effectuer ce travail, les communautés affectées doivent être dotées des outils et des équipements de sécurité, et informées sur les vecteurs. • Les activités de gestion des déchets solides ayant pour but de lutter contre les vecteurs (par exemple des campagnes de nettoyage, d'aide aux opérations locales de nettoyage entreprises par le gouvernement) doivent être liées aux risques liés aux vecteurs identifiés par les évaluations de santé publique. Voir la section Gestion des déchets solides. 	

B13.4	<ul style="list-style-type: none"> Le dégagement de la végétation s'inscrit souvent dans une tentative de réduire les possibilités pour les moustiques de trouver des aires de repos. Toutefois, l'impact de cette mesure est minime par rapport aux autres mesures de contrôle : les ressources ne doivent pas être gaspillées à mobiliser les communautés à prendre part aux dégagements de la végétation. 	
B13.5	<p>Lutte antivectorielle chimique</p> <ul style="list-style-type: none"> Oxfam préconise les pulvérisations à effet rémanent à l'intérieur des habitations (Indoor Residual Spraying ou IRS) avec des insecticides approuvés par l'OMS pour la lutte contre les moustiques comme méthode de contrôle du paludisme (voir 12.1). L'expérience montre que la mise à disposition de toilettes et la suppression des latrines à ciel ouvert constituent la méthode la plus efficace pour réduire la propagation de maladies hydriques (y compris le choléra et le trachome): Oxfam ne doit pas plaider en faveur, ou mettre en œuvre, des méthodes chimiques de lutte contre les mouches telles que la pulvérisation, la brumisation extérieure ou le saupoudrage dans le seul but d'éradiquer ou de contrôler les mouches. Les bâches en plastique imprégnées d'insecticide constituent une mesure de lutte antivectorielle que l'on peut utiliser parfois comme revêtements de mur des latrines, dans les abris familiaux et les bâtiments de cliniques médicales. L'efficacité de ces bâches en tant que méthode de lutte antivectorielle fait encore débat. Oxfam ne promouvra ni n'utilisera les bâches en plastiques imprégnées d'insecticide pour la construction de latrines ou d'abris et ne distribuera pas ce type de bâche comme biens non alimentaires. 	<p>»WEDC. Emergency Vector Control using Chemicals, 1999</p>

B14 AUTRES PROGRAMMES DE SANTÉ PUBLIQUE

Si le personnel WASH identifie un besoin ou une opportunité d'intervention dans un autre domaine de santé publique, l'équipe de gestion du programme et de préférence les conseillers de santé publique basés dans la région ou au siège social devraient être consultés afin de déterminer la capacité d'intervention d'Oxfam, la valeur ajoutée potentielle d'Oxfam ainsi que les impératifs budgétaires et le choix du moment d'intervention.

B14.1	<p>L'expertise essentielle d'Oxfam en matière de santé publique en situation d'urgence repose sur la prévention de maladies hydriques graves. Cependant, il peut arriver qu'il soit nécessaire ou possible pour Oxfam de s'impliquer dans d'autres programmes de santé publique, comme notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">• soutenir les activités d'une autre ONG ou du ministère de la Santé lors d'une intervention d'urgence (par exemple une campagne de vaccination de masse) ;• répondre à d'autres menaces sanitaires liées au WASH (par exemple la bilharziose ou les infections de la peau et des yeux) ou d'autres problèmes de santé au sein des communautés affectées, qui pourraient avoir un impact sur la santé ou la sécurité publique (ex : sécurité contre les incendies, etc.).• maintenir la dynamique et conserver les niveaux d'intérêts dans les activités communautaires WASH durant les urgences chroniques. <p>Les facteurs suivants permettent de décider si démarrer ou non d'autres activités de santé publique :</p> <ul style="list-style-type: none">• Oxfam a-t-elle la capacité et l'expérience suffisantes pour intervenir ? D'autres ONG ont-elles une plus grande expertise ? Est-ce qu'Oxfam ne ferait pas mieux de se concentrer sur le plaidoyer au sein de WASH et des groupes sectoriels de santé et confier l'intervention aux autres agences ?• Quelle est la valeur ajoutée qu'Oxfam peut apporter à l'activité ?• Le coût de cette activité peut-il être absorbé par le budget existant ? Si non, quelles sont les sources de financement alternatives ? (par ex. une aide en nature d'une autre ONG ou des Nations unies) ?• Le calendrier de l'activité coïncide-t-il avec les activités-clés WASH d'Oxfam de lutte contre le paludisme pendant la saison des pluies ? Si oui, il est probable que l'activité nous détourne de nos messages principaux, et cela nécessitera d'être solidement justifié.	
--------------	--	--

B15 CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

Les équipes et la direction de WASH doivent connaître les limites des activités WASH d'Oxfam, et savoir comment répondre aux requêtes de soutien pour des activités que nous ne prenons pas en charge.

B15.1	<ul style="list-style-type: none">• Oxfam ne procède pas à des interventions médicales, même si nous pouvons plaider pour que d'autres fournissent des services cliniques si une évaluation des besoins révèle des lacunes dans l'approvisionnement.• Oxfam ne dispense pas de soins en matière de stress post-traumatique aux communautés mais le personnel peut avoir besoin d'appui pour travailler avec des communautés gravement traumatisées (voir le document de politique générale sur le soutien psychosocial).• Oxfam ne doit pas plaider en faveur, ou mettre en œuvre, des méthodes chimiques de lutte contre les insectes telles que la pulvérisation, la brumisation à l'extérieur ou l'épandage dans le seul but d'éradiquer ou contrôler les mouches.• Oxfam ne fait pas la promotion ni n'utilise des bâches plastiques imprégnées d'insecticide dans les latrines ou les abris, et ne distribue pas les outils de pulvérisation ITPS comme biens non alimentaires. L'efficacité de la pulvérisation résiduelle intérieure comme méthode de contrôle vectoriel fait encore l'objet de débats.• Oxfam ne fournit pas des « espaces adaptés aux enfants » bien que nous puissions fournir des installations WASH pour de tels espaces sous la supervision d'autres agences qui sont expérimentées dans le travail avec les enfants (comme Unicef et Save the Children).	»Oxfam GB, Policy Paper on Psychosocial Assistance, 2009
-------	---	--

C1 ÉVALUATIONS

<p>C1.1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une évaluation préliminaire des risques et des besoins prioritaires WASH doit être entreprise avant toute intervention humanitaire à l'aide de l'outil d'Oxfam pour l'évaluation de la santé publique ou de tout autre processus d'évaluation prévu. • En situation d'urgence, une évaluation préliminaire rapide doit fournir les informations permettant de savoir s'il faut intervenir ou non, quelle échelle et quels types d'activités envisager et quelles sont les priorités pour l'allocation de ressources. Trouver un équilibre entre la nécessité d'une évaluation détaillée et l'impératif humanitaire de sauver des vies. Souvent, Oxfam devra démarrer des activités immédiatement, en se basant sur des résultats d'une évaluation rapide qui pourront être justifiés par la suite. • Pour les situations d'extrême urgence, le personnel du programme WASH devra mener une évaluation rapide initiale et mettre au point une note conceptuelle de base dans les 72 heures. • Le manuel humanitaire énumère les exigences spécifiques d'Oxfam pour mener des évaluations, dont les analyses en contexte, le compte-rendu des résultats, etc. 	<p>» Humanitarian Handbook 3.2</p> <p>» Oxfam Public Health Assessment Tool, in the Humanitarian Handbook</p> <p>» Collecting information from communities: see WASH Cluster Training for Hygiene Promotion in Emergencies</p> <p>» Intermon Oxfam Rapid Assessment Tool (2010) (in Spanish and English)</p>
--------------------	--	--

C2 L'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORT SUR LES INTERVENTIONS DU PROGRAMME

C2.1	<p>Il devrait y avoir un processus simple pour réunir les informations et établir des rapports sur le programme WASH, qui soit compris par tous, coordonné avec les autres ONG et organismes de l'ONU, et qui ne demande pas beaucoup de temps à mettre en place.</p> <p>Les programmes WASH (ingénieurs et promoteurs de la santé publique) devraient établir régulièrement des rapports. Les rôles et responsabilités du personnel chargé de recueillir et de partager les rapports, de signaler leur fréquence et les délais à respecter doivent être communiqués à toutes les personnes concernées.</p>	»Humanitarian Handbook 3.12
------	---	-----------------------------

C3 VULNÉRABILITÉ

Les programmes WASH devraient être basés sur une évaluation des besoins qui identifie les besoins spécifiques, les vulnérabilités et les capacités des différents groupes socioéconomiques, de genre, ethniques et d'âge dans la communauté. Les programmes WASH devraient aussi financer les besoins spécifiques des enfants.

<p>C3.1</p>	<p>Les groupes vulnérables</p> <p>Les personnes âgées, handicapées ainsi que celles vivant avec le VIH/SIDA font partie des groupes à risques en situation d'urgence. Dans certains contextes, les populations peuvent devenir vulnérables en raison de leur origine ethnique, tribale, religieuse, de leur affiliation politique ou des déplacements. Les programmes WASH doivent prendre des mesures pour assurer la participation de ces groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les vulnérabilités spécifiques influent sur la capacité des personnes à supporter un désastre et y survivre ; ceux qui courent le plus de risques doivent être identifiés dans chaque contexte. • Consulter différents groupes (les personnes âgées, handicapées) séparément. • Faire un effort pour comprendre les besoins des groupes qui sont constamment loin de chez eux (par exemple, pour le travail) ou qui ne sont pas visibles immédiatement (par exemple, les personnes handicapées mentalement ou physiquement). • Faire un effort pour comprendre les besoins des personnes accompagnant les personnes handicapées comme les sourds, les aveugles et ceux souffrant d'un handicap mental. 	<ul style="list-style-type: none"> » Oxfam TB1: Excreta Disposal for People with Physical Disabilities in Emergencies » WEDC, Water and sanitation for disabled people and other vulnerable groups, 2005 » HelpAge International, Older people in disasters and humanitarian crises, 2011
<p>C3.2</p>	<p>Travailler avec les enfants</p> <p>Chaque membre de la communauté affectée âgé de moins de 18 ans est considéré comme un enfant et est protégé par les droits de l'enfant des Nations unies.</p> <p>Les enfants de moins de 18 ans sont des parties prenantes principales dans une situation d'urgence et peuvent représenter plus de 50 % de la population.</p> <p>La vie des enfants est particulièrement perturbée par les urgences et les jeunes enfants sont particulièrement vulnérables aux maladies hydriques et à la mort.</p> <p>Faire participer les enfants dans des activités WASH peut améliorer leur santé physique et psychosociale ainsi que celle de l'ensemble de la communauté. En dotant les enfants des outils et des connaissances utiles pour changer leurs comportements, c'est souvent toute une famille qui en bénéficie et ils pourront les appliquer toute leur vie durant – une façon efficace de s'assurer de la durabilité à long terme de l'impact du programme WASH.</p> <p>Le personnel du programme WASH doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les besoins en eau, assainissement et hygiène des filles et garçons de différents âges sont évalués en consultant les parents et les enfants eux-mêmes. • Écouter activement les enfants et, quand c'est possible, ceux-ci doivent pouvoir apporter leurs idées sur la façon d'appliquer le programme WASH. • Être au fait des questions de protection touchant les enfants, et ce qu'il peut faire pour garantir leur protection. • S'assurer que les besoins liés aux articles non alimentaires spécifiques soient satisfaits. • Éviter le travail infantile. Si des enfants doivent participer à des activités WASH qui pourraient être perçues comme du travail, il faudra en discuter clairement et en convenir au préalable avec les autorités locales et les parents. • S'assurer que la conception et l'implantation des équipements WASH soient adaptées aux enfants et que ceux-ci soient impliqués dans le processus. 	<ul style="list-style-type: none"> » Oxfam Briefing Paper : Working with Children 2012 » Child to Child Approach Manual » Unicef, The Participation of Children and Young People in Emergencies, 2007 » Zomerplaaq, J. and Mooijman, A. (2005). Child-Friendly Hygiene and Sanitation Facilities in Schools: Indispensable to effective hygiene education. Delft, The Netherlands, IRC International Water and Sanitation Centre.

C4 INTÉGRATION

Tous les programmes WASH doivent entreprendre l'intégration de la dimension du VIH et SIDA, du genre et de la protection.

<p>C4.1</p>	<p>Intégration du VIH et SIDA</p> <p>L'intégration du VIH et SIDA implique que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les besoins spécifiques de ceux affectés par le VIH/SIDA sont considérés dans les projets d'intervention de WASH. • Le risque de transmission du VIH au sein des communautés affectées soit réduit grâce à une planification des activités WASH qui prenne en compte cette dimension. <p>Le personnel du programme WASH devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les besoins spéciaux (accès, proximité, consommation de l'eau plus importante par ex.) des personnes vivant avec le VIH/SIDA durant les activités WASH. • Ne pas nuire : par exemple, éviter de stigmatiser les personnes en les étiquetant de séropositives. • Être informés par les RH ou la direction sur les risques personnels qu'ils encourent quant au VIH et à la situation plus globale du VIH et SIDA dans le pays et au sein de la population affectée. • Travailler avec le personnel des RH pour garantir que tout le personnel d'Oxfam, les partenaires et les parties contractantes soient informés sur le VIH et SIDA et la Politique d'Oxfam en matière de VIH et SIDA sur le lieu de travail. • Prendre en compte les questions de genre et de protection liées au VIH et SIDA. 	<ul style="list-style-type: none"> » Oxfam Briefing Paper: Mainstreaming of HIV & AIDS in Humanitarian Programmes, 2008 » Humanitarian Programmes and HIV and AIDS - A Practical Approach to Mainstreaming » Oxfam Workplace Policy on HIV & AIDS
<p>C4.2</p>	<p>Intégration du genre</p> <p>L'intégration du genre vise à ne pas présumer qu'un désastre aura le même impact sur les hommes et les femmes, et que les besoins des femmes et des jeunes filles seront compris et traités grâce aux activités WASH. Le personnel du programme WASH devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comprendre la politique d'Oxfam sur les questions de genre ; • assurer que le travail de programme d'Oxfam n'ait pas d'impact négatif sur les femmes ; • s'assurer qu'une analyse de base sur les questions de genre soit effectuée et utilisée comme contribution au programme WASH ; • récolter des données ventilées par sexe ; • assurer que les femmes et les hommes soient activement impliqués dans l'élaboration et le ciblage des activités du programme humanitaire, en particulier (mais pas exclusivement) l'implantation et la conception des équipements d'assainissement et les points d'eau, et le contenu des kits d'hygiène ; • garantir que les questions de dignité des femmes et des filles soient abordées durant l'ensemble du programme, en particulier (mais sans s'y limiter) durant la conception des latrines et des cabines de bain ainsi qu'en ce qui concerne l'accès à des moyens de protection menstruelle adaptés ; • promouvoir une représentation équitable des femmes dans les structures de gestion communautaire WASH (pas seulement en termes de nombre mais également de capacité de prise de décision) ; • promouvoir l'opportunité pour les femmes de devenir des bénéficiaires explicites des activités génératrices de revenus. 	<ul style="list-style-type: none"> » Humanitarian Handbook 3.9 » Gender Check Lists and Little Gender Book of Common Sense » IASC Different Needs, Equal Opportunities, 2006 » Oxfam International Gender in Emergencies Minimum Standards

<p>C4.3</p>	<p>Intégration de la protection</p> <p>L'intégration de la protection dans un programme WASH permet que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les équipes WASH contribuent à l'objectif humanitaire plus large de programmes sécurisés, en permettant de réduire le risque que les biens et services WASH offerts puissent rendre les communautés affectées plus vulnérables à la violence, l'exploitation sexuelle et la coercition. <p>Le personnel du programme WASH devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être informés par un directeur sur les menaces liées à la protection qu'ils pourraient rencontrer durant leur travail et les façons d'y faire face ; • assurer que les informations de protection pertinentes au programme WASH (dont celles concernant la propriété foncière) soient récoltées et analysées durant les évaluations préliminaires ; • garantir que la sécurité des populations soit prise en compte dans la conception du programme (par exemple, implantation et éclairage des équipements, distances jusqu'aux points d'eau, assemblées communautaires et gestion de la distribution des biens non alimentaires) ; • comprendre les relations pertinentes pour communiquer les informations sur les tendances en matière de protection. Avec le soutien du Directeur de programme et d'autres collègues d'Oxfam, l'information peut être transmise au groupe sectoriel en charge de la protection, au HCR et à d'autres agences s'occupant de protection ; • comprendre les limites entre les programmes de protection et les programme de sécurité WASH. 	<p>» Humanitarian Handbook 3.9</p> <p>» Oxfam Protection Training Manual, Module 3, 2009</p>
--------------------	--	--

C5 RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

La résilience et la réduction des risques de catastrophes (RRC) sont reconnues comme étant de plus en plus importantes dans les contextes WASH qui encourent le risque d'urgences chroniques.

<p>C5.1</p>	<p>En raison de la fréquence et de l'impact croissants des désastres, les programmes d'Oxfam doivent envisager une manière d'intégrer la réduction des risques de catastrophes dans les interventions. Des exemples d'inclusion de la réduction des risques de catastrophe (RRC) sont donnés dans le « Manuel d'apprentissage sur la RRC et WASH ». Le personnel du programme WASH doit, au moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En anticipation des désastres, contribuer au développement des plans de préparation, y compris une planification des risques et des stocks (Voir la Section C10 sur les plans d'urgence). • Inclure, selon les besoins, les questions de RRC dans les évaluations et avoir une vision qui aille au-delà de la situation présente lorsqu'il entreprend des évaluations WASH et un suivi : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les dangers et vulnérabilités qui peuvent avoir un impact sur les services WASH critiques, par exemple, existe-t-il des preuves que les risques naturels augmentent ? - Quel impact est-ce que cela peut avoir sur les communautés et quelles sont les opportunités pour leur donner les moyens de comprendre les risques de désastre (y compris les modèles de changement climatique), d'identifier des solutions et de négocier les différentes façons de les mettre en œuvre ? • Réduire l'impact potentiel des événements dangereux sur les services WASH (en s'y préparant et en les atténuant). • S'assurer, dans la mesure du possible, que les systèmes WASH sont mieux préparés pour supporter de futures catastrophes. • S'assurer que les services d'urgence WASH « ne nuisent pas ». 	<ul style="list-style-type: none"> » Oxfam DRR Programme Policy, 2009 » Intermon Oxfam Mainstreaming DRR in WaSH Programmes (in Spanish and English)
--------------------	--	--

C6 RESPONSABILISATION

Pour Oxfam, un programme humanitaire est responsable si les populations affectées qu'il touche occupent la position la plus influente dans le processus de décision tout au long du projet et qu'ils en sont les juges prépondérants.

<p>C6.1</p>	<p>Pour garantir cette responsabilité au sein des activités WASH pour toutes les interventions humanitaires (y compris la première phase d'aide d'urgence), le personnel du programme WASH doit mettre en place des mécanismes permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La participation communautaire : garantir que les communautés affectées ont la capacité et reçoivent le soutien nécessaire pour participer autant que possible. • Le partage des informations : partager les informations avec les communautés affectées quant aux services qui peuvent être fournis et par qui, comment et à quel moment. S'il y a des retards dans l'approvisionnement ou la livraison, prévenez la communauté. • Toute observation : un ensemble simple et adéquat de mécanismes pour formuler toute observation et plainte doit être mis en place. Le personnel du programme WASH doit répondre aux observations de manière systématique. • Des attitudes et comportements positifs de la part du personnel : encourager le personnel à être ouvert et transparent ainsi qu'à analyser la situation du point de vue de la communauté affectée. Traiter les membres de la communauté comme des partenaires et non pas comme des victimes impuissantes. <p>Les mécanismes de responsabilisation devraient être intégrés auprès des autres équipes liées au travail de programme (par ex., EFSVL), il n'est pas nécessaire de recréer des structures et des méthodes, encore plus lorsque nous travaillons dans les mêmes communautés.</p>	<p>» Humanitarian Handbook 3.4 » WASH Cluster Accountability Tools, 2009 » The Good Enough Guide, Impact Measurement and Accountability in Emergencies, 2007</p>
--------------------	--	--

C7 SANTÉ ET SÉCURITÉ

Tout le personnel du programme WASH a une responsabilité en matière de santé et de sécurité : chaque activité WASH doit être examinée d'un point de vue sanitaire et sécuritaire, et un soutien doit être demandé si le personnel est incertain ou préoccupé par une question sanitaire ou sécuritaire.

C7.1	<ul style="list-style-type: none">• Les questions de sécurité et de santé doivent être considérées pour chacune des activités WASH, notamment le creusement de latrines, le débouillage, la distribution de biens non alimentaires, la gestion des déchets solides, les puits creusés à la main, le développement de source, les activités des enfants, le forage, le contrôle vectoriel, la construction de citernes solides ou de citernes souples, etc.)• Sur chaque lieu de travail, un kit de premiers secours et une personne sachant l'utiliser doivent être présents.• Le personnel du programme WASH sur le terrain doit être habillés (chaussures, par exemple) et équipés adéquatement (vêtement de pluie, chapeaux pour le soleil, équipement de protection personnel) afin de faire leur travail en fonction des conditions locales.	» Oxfam Good Practice Guidelines for Health and Safety for Work on Water, Sanitation and Shelter Projects » Oxfam Equipment Catalogue
-------------	---	--

C8 RETRAIT D'UN PROGRAMME WASH

Oxfam travaille fréquemment dans des situations de changement ou de transition. Nous pouvons quitter un camp, une région ou un programme lorsque la phase d'intervention d'urgence du projet est terminée ou lorsqu'il reste encore beaucoup à faire au niveau des activités et des besoins WASH. Les principes généraux de retrait d'un programme sont détaillés dans le MANUEL HUMANITAIRE DE POCHE, mais certaines considérations sont propres aux programmes WASH. Les équipes WASH devraient participer activement à la conception des plans de retrait, en apportant une contribution technique appropriée aux décisions concernant la continuation ou l'arrêt progressif des activités WASH.

C8.1	<p>Principes généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> Le personnel du programme WASH doit travailler avec leurs collègues de la logistique pour vérifier la présence et la fonctionnalité des fournisseurs commerciaux locaux de pièces détachées pour les équipements WASH ou les produits d'hygiène de remplacement, par exemple, étant donné que cela aura un impact sur la durabilité du programme. Il est impératif, lorsque nous cédon des équipements, qu'une assemblée publique soit tenue entre les représentants d'Oxfam et les autres parties concernées. Cette réunion doit permettre qu'il n'y ait pas de motifs de plainte non résolus (normes de travail, paiement) et doit être effectuée avant que le paiement final soit versé aux parties contractantes ou aux partenaires. 	<p>» Humanitarian Handbook 3.1 » Oxfam Rough Guide to Exit Strategies, 2006</p>
C8.2	<p>Cession à d'autres ONG</p> <ul style="list-style-type: none"> La cession des activités WASH à d'autres ONG nécessite une communication limpide entre la communauté affectée et le personnel à la fois d'Oxfam et de l'ONG reprenneuse. Si Oxfam utilise une approche particulière (ne pas payer de primes aux membres des comités ou collecter les déchets de marchés quotidiennement par exemple), le personnel du programme WASH doit préconiser le maintien de cette politique par l'ONG qui suivra. Si ce n'est pas possible, les changements doivent être clairement expliqués aux communautés affectées 	
C8.3	<p>Cession à des structures gouvernementales ou traditionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> L'approche d'Oxfam doit être en accord avec le gouvernement en place ou la structure traditionnelle. Constituer une association d'usagers des ressources en eau dans un pays où cette structure n'existe pas n'est pas efficace. Un système de gestion communautaire qui n'est pas lié aux autorités locales et n'est pas responsable face à ces dernières a très peu de chances d'être durable. Toutes les informations sur les responsables de la prolongation des activités WASH (les formations et les équipements fournis, des informations sur tous les systèmes de revenus, la lettre d'entente commune, etc.) doivent être apportées aux autorités pertinentes. 	
C8.4	<p>La cession des équipements aux communautés</p> <ul style="list-style-type: none"> Les équipements WASH doivent être complètement achevés avant qu'ils ne soient cédés à la communauté, et celle-ci doit convenir que l'équipement est prêt pour la cession. Une lettre d'entente doit le confirmer. La formation des communautés et des autres parties prenantes à l'exploitation et la maintenance exige du temps, une planification et des ressources. Elle ne doit pas être laissée à la dernière minute. 	

C9 SUIVI, ÉVALUATION ET APPRENTISSAGE

Le suivi est un processus continu et systématique consistant à recueillir et utiliser les informations durant tout le cycle des programmes aux fins de gestion et de prise de décision. Les programmes WASH devraient prévoir :

- un suivi du processus qui s'intéresse à la façon dont le projet est mis en place ;
- un suivi des impacts pour déterminer si le projet a l'impact souhaité.

<p>C9.1</p>	<p>Les équipes WASH (ingénieurs et promoteurs de la santé publique) devraient travailler ensemble pour les activités de suivi et d'évaluation. Un plan de suivi et d'évaluation devrait prévoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de déterminer qui est responsable des différentes parties du processus de suivi ; • les outils et techniques devant être utilisés (quantitatifs et qualitatifs), dont les formes de suivi ; • la façon dont les communautés affectées peuvent être impliquées dans les activités de suivi ; • les méthodes devant être utilisées pour l'analyse des données de suivi ; • la façon dont les données seront utilisées (réintégrées dans les activités de programmes, partagées avec les partenaires/donateurs/bénéficiaires, etc.) ; • un calendrier pour les différentes activités de suivi. <p>Les programmes WASH devraient établir un plan et un budget pour une évaluation des apprentissages à la fin d'un programme, impliquant les personnels de programme et de soutien, et qui établirait ce qui a été bien fait, ce qui aurait pu être amélioré et comment faire les choses différemment.</p>	<p>» Humanitarian Handbook 3.10</p> <p>» Monitoring, Evaluation, Accountability and Learning: Minimum Standards for Oxfam's Humanitarian Programmes</p> <p>» Beneficiary counting in Oxfam: Guidance Note</p> <p>» Oxfam RTE and RTE Lite Guidelines</p>
--------------------	---	--

C10 PLAN D'URGENCE ET GESTION À DISTANCE

Chaque programme national d'Oxfam doit avoir un plan de gestion des urgences qui détaillera le risque et l'impact possible des épidémies, des catastrophes naturelles, de l'instabilité et des violences politiques ainsi que d'autres situations d'urgence complexes. Il devrait également mentionner des directives spécifiques pour la gestion à distance des programmes pour que notre impact soit le plus considérable possible indépendamment de notre présence directe.

C10.1	<p>En collaboration avec la direction de programme et le coordinateur du programme humanitaire, les équipes WASH doivent :</p> <ul style="list-style-type: none">• Prendre en compte les principaux risques liés au programme WASH, dans le cadre du programme (et/ou, à l'échelle nationale) et les intégrer au processus national de planification des mesures d'urgence.• Former les partenaires à la planification et à la préparation aux situations d'urgence : bien souvent, les partenaires locaux sont bien mieux placés pour répondre aux urgences et maintenir les services durant la gestion à distance.• Participer à la planification d'urgence liée aux risques de santé publique entre les organisations (à travers le groupe sectoriel WASH ou le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (UNOCHA), par exemple).• Plaider pour que des stocks d'urgence appropriés soient maintenus au niveau national grâce à des systèmes provenant de l'ONU ou des ONG.• Envisager de mener, dans le cadre de la préparation et du renforcement des capacités des personnels, une simulation d'intervention sur les risques les plus importants en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène.	
--------------	--	--

C11 PROGRAMMATION À DISTANCE

Dans les environnements peu sûrs ou dont « l'accès est limité », l'aide humanitaire devra peut-être être appuyée et suivie à distance. Un programme à accès limité dépend totalement de la confiance en : les partenaires, les communautés et d'autres acteurs. Si la confiance est fragile ou inexistante, il sera impossible de mettre en œuvre le programme.

C11.1	<ul style="list-style-type: none">• La décision de procéder à un programme à distance doit reposer sur un principe de « Ne pas nuire ». La sécurité des partenaires et de la communauté est essentielle.• Une analyse des risques doit être menée au début du projet. Trois types de risque sont analysés : 1) la façon dont le projet pourrait avoir un impact sur le contexte et la sécurité des personnes, 2) la façon dont le contexte pourrait avoir un impact sur le projet et 3) la façon dont le projet ou le contexte pourrait poser un risque pour le personnel du partenaire sur le terrain.• L'accès doit être négocié et reposer sur les principes humanitaires de neutralité et d'impartialité.• Utiliser un ensemble de mécanismes pour contrôler et évaluer la performance des partenaires locaux en se basant sur les exigences minimums d'informations utiles.• Les indicateurs devront rester simples et être compris par les partenaires et les communautés.	» Guidelines for MSE in Limited Access programmes
--------------	--	---

RÉFÉRENCES HORS OXFAM

- Child to Child Trust (2007) Child to Child: A resource book 3rd Edition, CTC Trust London
- Cobb, F. (2009) Structural Engineer's Pocket Book (2nd Ed.) Elsevier/Butterworth-Heinemann, Oxford
- Davis, J., Lambert, R. (1999) Engineering in Emergencies, Practical Action and RedR
- HelpAge International, Older People in Disasters and Humanitarian Crises: Guidelines for Best Practice, 2000, available at: <http://www.unhcr.org/refworld/docid/4124b9f44.html> [accessed 31 December 2012]
- IASC (2006) Different Needs, Equal Opportunities, e-learning course register at www.iasc-elearning.org
- IFRC & Oxfam (2007) Plastic Sheeting – A Guide to the Specification and Use of Plastic Sheeting in Humanitarian Relief, Shelter Centre 2007
- Mazurana, D. Benelli, P. Gupta, H. and Walker, P. (2011) Sex and Age Matter: Improving Humanitarian Response in Emergencies. Feinstein International Center, Tufts University, August 2011.
- MSF and Shelter Centre (2006) Shade Nets: use, deployment and procurement of shade net in humanitarian relief environments available from www.sheltercentre.org
- MSF (2004) Cholera Guidelines MSF France
- OCHA, MSB, UNEP (2011) Disaster Waste Management Guidelines, Joint UNEP/OCHA Environment Unit Switzerland
- Norwegian Refugee Committee (2008) Camp Management Toolkit, NRC, Oslo
- OCHA (2004) Guide to the Use and Logistics of Family Tents in Humanitarian Relief, UN Publications 2004
- Ferron, S., Morgan, J., O'Reilly, M. (2007) Humanitarian Programmes and HIV and AIDS - A Practical Approach to Mainstreaming, Oxfam and Practical Action Publishing 2007
- SPHERE (2011) Practical Action Publishing, UK
- Thomas D. Jordan Jnr, A Handbook of gravity-flow water systems – Practical Action; Revised edition (December 1984) ISBN-10: 0946688508 ISBN-13: 978-0946688500
- UNICEF (2007) The Participation of Children and Young People in Emergencies, UNICEF EAPRO 2007
- UNICEF, FAO & Oxfam GB (2012) A Trainer's Manual for Community Based Water Supply Management in Kenya. UNICEF-Kenya Country Office, FAO & Oxfam GB, Nairobi, Kenya.s
- WASH Cluster, Job Descriptions for PHP Co-ordinator, Promoter and Community Mobiliser (2009) <http://www.washcluster.info/?q=content/hygiene-promotion-emergencies>
- WASH Cluster Accountability Tools (2009) available from: <http://www.washcluster.info/?q=content/wash-accountability-toolkit>
- WASH Cluster Visual Aids Library (2009) available from: <http://onerresponse.info/GlobalClusters/Water%20Sanitation%20Hygiene/Pages/HygienePromotion.aspx>
- The Good Enough Guide, Impact Measurement and Accountability in Emergencies, (2007) Oxfam publications, Oxford
- WEDC (1999) Out in the Cold
- WEDC (1999) Emergency Vector Control using Chemicals
- WEDC (2005) Water and sanitation for disabled people and other vulnerable groups
- WEDC (2007) Excreta Disposal in Emergencies
- WHO (2009) Dengue Guidelines for Diagnosis, Treatment, Prevention and Control, WHO & TDR 2009, Geneva
- Zomerplaag, J. and Mooijman, A. (2005). Child-Friendly Hygiene and Sanitation Facilities in Schools: Indispensable to effective hygiene education. Delft, The Netherlands, IRC International Water and Sanitation Centre.

Photo de couverture: Abbie Trayler-Smith

Oxfam is a registered charity in England and Wales 202918 and
Scotland SC039042 Inhouse 6018



OXFAM